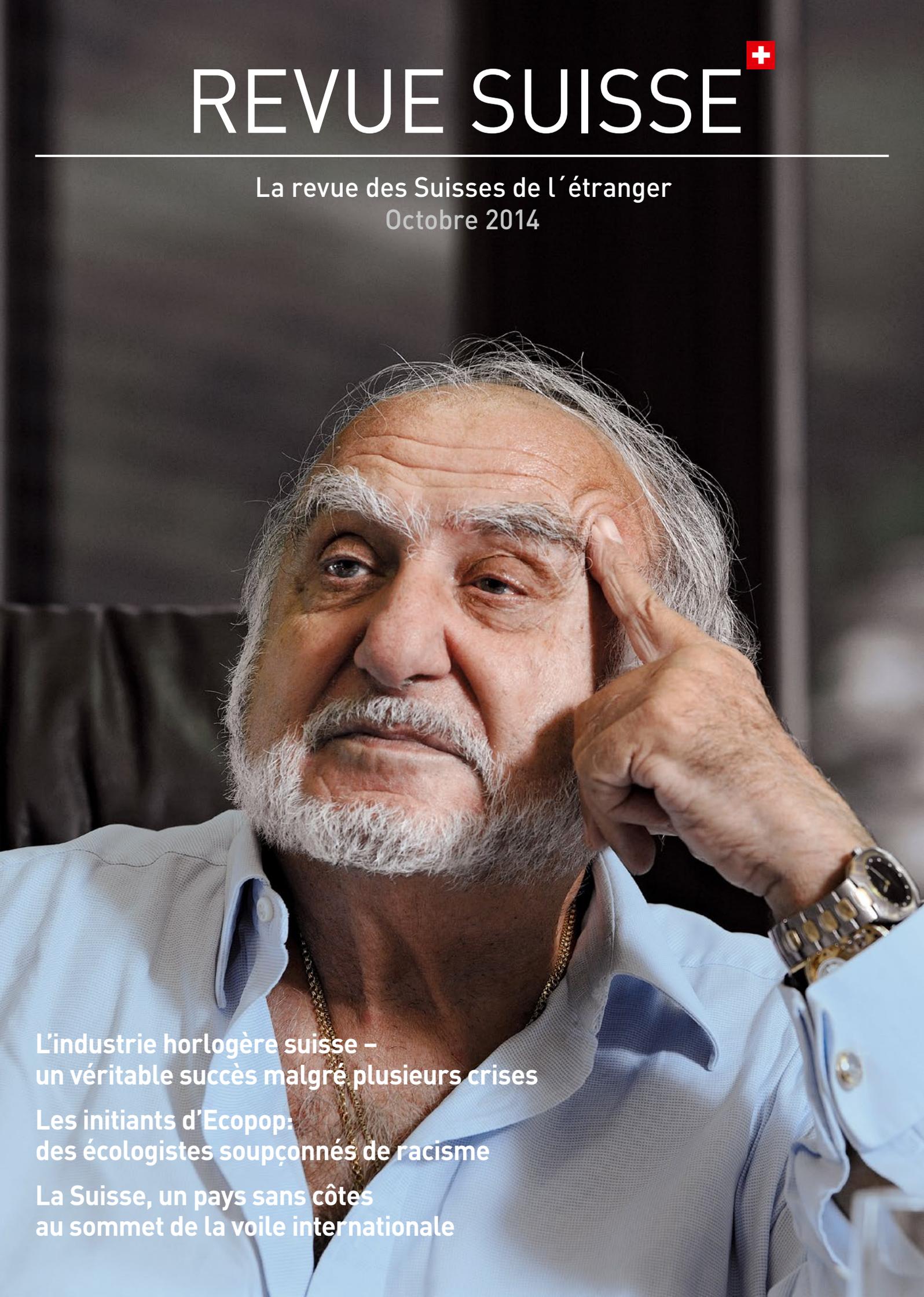


REVUE SUISSE

La revue des Suisses de l'étranger
Octobre 2014



L'industrie horlogère suisse –
un véritable succès malgré plusieurs crises

Les initiants d'Ecopop:
des écologistes soupçonnés de racisme

La Suisse, un pays sans côtes
au sommet de la voile internationale

Les Suisses de l'étranger, un peuple sans frontières

Grâce aux technologies de l'information et aux médias sociaux, les distances géographiques sont abolies. Les Suisses de l'étranger doivent-ils participer au débat démocratique suisse où qu'ils habitent dans le monde? > Qu'en pensez-vous? > Exprimez votre opinion sur :



SwissCommunity.org
relie les Suisses du monde entier

- > **Participez aux discussions de SwissCommunity.org**
- > **Inscrivez-vous gratuitement et connectez-vous avec le monde entier**

SwissCommunity.org est un réseau de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE)

SwissCommunity-Partner:

SWI swissinfo.ch

.....
SWISSCARE
Expatri Health Insurance

Schweiz Tourismus.



Aucune concession sur le contenu

- 5 **Courrier des lecteurs**
- 5 **Vu pour vous**
«Der Goalie bin ig»
- 6 **Images**
Photographies aériennes
- 8 **En profondeur**
L'horlogerie suisse
- 13 **Politique**
Privilèges fiscaux pour les riches
- PAGES RÉGIONALES**
- 17 **Série littéraire**
Karl Stauffer-Bern
- 18 **Culture**
La vallée de Muggio élue paysage de l'année
- 21 **Le financement participatif**
Un nouveau moyen de récolter des fonds
- 23 **Sport**
La Suisse est un vrai pays de marins
- 25 **Informations de l'OSE**
- 27 **news.admin.ch**
- 30 **Trouvailles et écho**



PLUS MODERNE, UN PEU MOINS SAGE, quelque peu allégée et clairement structurée, mais surtout facile à lire, également dans sa forme électronique. Tels étaient nos principaux objectifs lors de la conception des nouveaux atours de la «Revue Suisse», étant entendu qu'aucun contenu ne serait sacrifié. La «Revue Suisse» n'est pas un journal de mode, ni un magazine people. Sa rédaction a pour mission de fournir aux

Suisseuses et Suisses de l'étranger des informations et des analyses fondées de et sur la Suisse, ce qui, comme en témoignent de nombreuses réactions de lecteurs, reste apprécié même à l'ère de Twitter et Cie. Espérons maintenant que ce nouvel habillage saura séduire lui aussi.

Les abonnés – toujours plus nombreux – qui lisent la «Revue Suisse» sous forme d'e-paper pourront continuer à le faire via l'application existante, mais une version remaniée de cette dernière, adaptée aux nouvelles normes, sera activée pour le premier numéro de l'année prochaine. Nettement plus conviviale, elle fonctionnera aussi sur les smartphones.

Pour terminer, quelques mots sur ce numéro. Une fois encore, le sujet de l'immigration occupe le devant de la scène. L'initiative Ecopop, qui a déjà fait l'objet d'un article en juin, passera en votation en novembre, raison pour laquelle nous y revenons, notamment de manière plus fouillée pour ce qui touche à l'aspect du développement démographique. Car les initiants demandent, outre une limitation stricte de l'immigration en Suisse, également une augmentation considérable des moyens financiers pour la planification familiale dans les pays en développement. Les discussions autour de ce sujet délicat ont souvent tendance à s'envenimer. Et les auditeurs qui assistent aux débats entre politiciennes et politiciens se demandent de plus en plus fréquemment comment il est possible d'être aussi convaincu de sa propre opinion, sans laisser la place au moindre doute. La faculté de prendre connaissance de faits complexes et de tenir compte d'autres points de vue malgré son intime conviction – condition sine qua non du fonctionnement de la démocratie suisse – semble disparaître comme peau de chagrin.

Le thème central est cette fois presque dénué de toute dimension politique: l'historien Stefan Keller retrace la passionnante épopée de l'art horloger et son évolution en Suisse.

BARBARA ENGEL, RÉDACTRICE EN CHEF

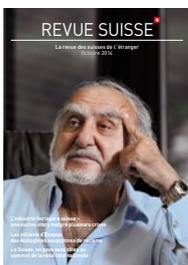


Photo de couverture:
Nicolas G. Hayek, sauveur de l'industrie horlogère suisse. Président du groupe Swatch, il est décédé en 2010.
Photo: Béatrice Devènes, Pixsil

Assurance maladie et accident internationale

- Selon modèle suisse
- Assurance privée à vie
- Libre choix du médecin et de l'hôpital dans le monde entier

En plus:

- Assurance perte de gain internationale
- Caisse de pension internationale

Solutions individuelles pour:

- Suisses de l'étranger
- Expatriés de toute nationalité
- Délégués / Local hire



Contactez nous!

Tel: +41 (0)43 399 89 89

www.asn.ch

ASN, Advisory Services Network AG
Bederstrasse 51
CH-8027 Zürich
info@asn.ch



Assurance-Maladie Internationale

Couverture internationale avec libre choix des spécialistes et des hôpitaux.

SIP SWISS INSURANCE
PARTNERS®

Tel +41 44 266 61 11
info@sip.ch

Compétence. Expérience. Service indépendant.

www.sip.ch

www.ilgauto.ch

40 Modelle!
ab Fr. 550.-/MT. Inkl. 3000 Km



Neu: Mitsubishi Outlander 4x4, Automat

Ilgauto ag, Frauenfeld, Tel. 0041 52 7203060



Dans plus de trente pays, Terre des hommes construit un avenir meilleur pour les enfants démunis. 85% des dons sont affectés directement à nos programmes.

Votre testament en faveur de l'enfance contribue à l'engagement de Terre des hommes. Commandez notre documentation gratuite sur les successions.

Siège | Av. de Montchoisi 15, CH-1006 Lausanne
Vincent Maunoury, 058 611 07 86, vmu@tdh.ch
www.tdh.ch/donate/legacy, CCP: 10-11504-8



Terre des hommes
Aide à l'enfance, tdh.ch



1 Jahr ePaper
Blick: Fr. 135.-
statt Fr. 269.-
SonntagsBlick:
Fr. 44.-
statt Fr. 87.50

Die spannendsten Schlagzeilen aus der Heimat!

Mit dem Blick oder SonntagsBlick ePaper verpassen Sie keine Schlagzeile aus der Heimat und aus der ganzen Welt.

- Heisse Stories
- Exklusive Bilder
- Gute Unterhaltung
- Leidenschaftlicher Sport

Bestellen Sie jetzt online unter

www.blick.ch/heimat

Angebot gültig bis 31.12.2014 (Preis inkl. MwSt.).



Regardez les États-Unis!

Je viens de recevoir l'édition de juin de la «Revue Suisse» et souhaite apporter un commentaire sur l'initiative de la Suisse contre l'immigration. Citoyenne américaine de naissance et Suisse par mariage, je conseillerais à la Suisse de prendre connaissance de la situation aux États-Unis et d'en tenir compte. Notre politique en matière d'immigration – ou son absence – nous fait rapidement perdre notre identité. Les États-Unis ont été fondés en tant que pays anglophone; de ce fait, les immigrants qui y sont arrivés au début du siècle passé DEVAIENT apprendre l'anglais, comme ont dû le faire mes grands-parents russes. Malheureusement, ce n'est plus le cas aujourd'hui. La pression qui pèse sur nos systèmes de santé, gouvernemental et d'éducation est énorme. Je ne suis d'ailleurs pas la seule à penser que nous devenons une nation unipartite du fait de sa situation.

JOAN PELLATON, LONG ISLAND, NY, ÉTATS-UNIS

Gurlitt – l'Allemagne doit accomplir son devoir

Le Musée des Beaux-Arts de Berne ne devrait pas accepter la collection Gurlitt. La Suisse affiche déjà un lourd dossier relatif aux œuvres d'art volées, cachées dans des banques, musées, etc. Il n'incombe pas à la Suisse d'identifier la provenance de toutes ces peintures. C'est à l'Allemagne de faire le nécessaire et de fournir les papiers d'authentification de chaque objet.

CHRISTIANE JOHNSON, REDDING, CA, ÉTATS-UNIS

Une image réaliste

«Un arbre qui tombe fait plus de bruit que toute la forêt qui pousse», dit le proverbe. Dommage, dommage que notre «Revue Suisse» choisisse (systématiquement?) des sujets polémiques, des illustrations souvent provocantes, des partis-pris politiques non neutres, sans parler de la rubrique «Citations»... bonjour l'optimisme! La rédaction semble sensible à la question de l'écologie et tant mieux! Mais oublierait-elle que le premier milieu à respecter est celui de notre intelligence, de notre pensée? Un suisse de l'étranger a besoin d'une image RÉALISTE de sa patrie: aidez-nous donc à voir (aussi et d'abord) toute «la forêt qui pousse», et pas seulement les quelques feuilles mortes ou branches qui tombent... Merci!

AURÉLIA LUGON, LITUANIE

Une raison de se réjouir

Comme toujours, j'ai feuilleté la «Revue Suisse» et en ai lu quelques passages, dont l'éditorial de Barbara Engel. Je n'irais pas jusqu'à dire que j'aurais sauté dans le premier avion pour la Suisse... mais lorsque je suis arrivé à la dernière page, mon cœur a littéralement «bondi» de joie – Blocher ne hantera plus les couloirs du Palais fédéral. Une raison de se réjouir. Instituons un jour commémoratif pour les chevriers et le pasteur qui jettent de la poudre aux yeux du peuple. Le reste est connu... la Suisse redevient une option quant au choix de son pays de domicile.

HANS HAEERLI, ALLEMAGNE

«Der Goalie bin ig!» Un film suisse phénomène, de Sabine Boss



DER GOALIE BIN IG,
(Le Gardien c'est moi),
de Sabine Boss (Suisse,
2014), avec Marcus
Signer, Sonja Riesen,
Pascal Ulli. 1h40. Aussi
en DVD (fr, en, de), env.
CHF 22.-

Prix du cinéma suisse pour le meilleur film de fiction 2014, «Der Goalie bin ig!», de la réalisatrice Sabine Boss, est un phénomène. Ce petit bijou a attiré plus de 120 000 spectateurs en Suisse depuis son lancement avec une histoire en flash-backs d'un ancien junkie laissé dans le pétrin par ses amis d'enfance. Le film touche le cœur des Suisses pour plusieurs motifs. Il y a d'abord la langue, le dialecte bernois, qui roule et qui véhicule, dans la bouche du loser magnifique qu'est le Goalie, de petites perles. Ce sont des aphorismes ou des réparties ciselés par l'auteur suisse avec une mère espagnole Pedro Lenz, qui a signé (en dialecte aussi) le roman qui inspire ce long-métrage.

Le personnage du Goalie, dont le prénom révélé à la fin est Ernst, est une sorte de contre-héros suisse. C'est un être à la fois naïf et vertueux, une figure christique, parce qu'il expie les péchés des autres sans chercher la vengeance. Enfant, il prend la place d'un binoclard placé aux buts (poste donné à ceux qui ne savent pas jouer au football), alors que celui-ci s'apprête à prendre une raclée. Le Goalie se fait battre à la place du faible et assume son geste, qui plus tard ne lui vaudra aucune sollicitude de la part de celui qu'il a sauvé des coups. Adulte, le Goalie ira en prison pour des gens qui n'en valent pas la peine. Il découvrira que ses anciens amis l'ont utilisé comme un vulgaire appât, mais récusera la violence, préférant l'exil dans la ville (à Berne). Adieu donc Schummertal, adieu Regula, qui a préféré rester à la colle avec un type imbécile et grossier.

En sortant de la salle, on se réjouit d'avoir vu un film suisse, efficace, touchant, et doté d'une certaine puissance universelle, comme toutes les bonnes histoires. Le personnage du Goalie est un «scape goat», mais qui est assez fort pour fuir quand il est temps. Quant à la Suisse dépeinte dans le film, elle n'est pas des plus excitantes, tant les personnages du film sont étriqués et veules, à l'exception notable du flic de la ville, et de Regula, qui ouvre un moment son cœur au Goalie, quand celui-ci lui révélera l'histoire de son surnom.

La réalisation de Sabine Boss est sobre, portée par une musique planante et lancinante, sur fond de steel guitar. On se réjouit de retrouver sur la bande son le groupe Zuri West, héros du rock helvétique dans les années 1980, période à laquelle se déroule l'action.

STÉPHANE HERZOG

Vue du ciel

Un vaste répertoire de clichés aériens de la Suisse a été constitué depuis les débuts de l'aviation civile. Ces photos vues du ciel ont été archivées mais ornent aussi les murs de nombreux bâtiments publics et de maisons privées et forment ainsi la mémoire visuelle du pays. Dans les premières années suivant sa création en 1931, Swissair a gagné plus d'argent avec l'activité liée aux prises de vue aériennes qu'avec le transport de passagers.

Exposition «Switzerland» au Musée Bellpark à Kriens jusqu'au 22 novembre.

Des milliers de photos peuvent être consultées à la bibliothèque de l'EPF Zurich sur internet via «Bildarchiv online».



Barrage de la Grande-Dixence dans le val d'Hérens, 1964



Avancée du glacier du Rhône et route du col de la Furka, septembre 1973



Finale de la Coupe au Stade du Wankdorf à Berne, lundi



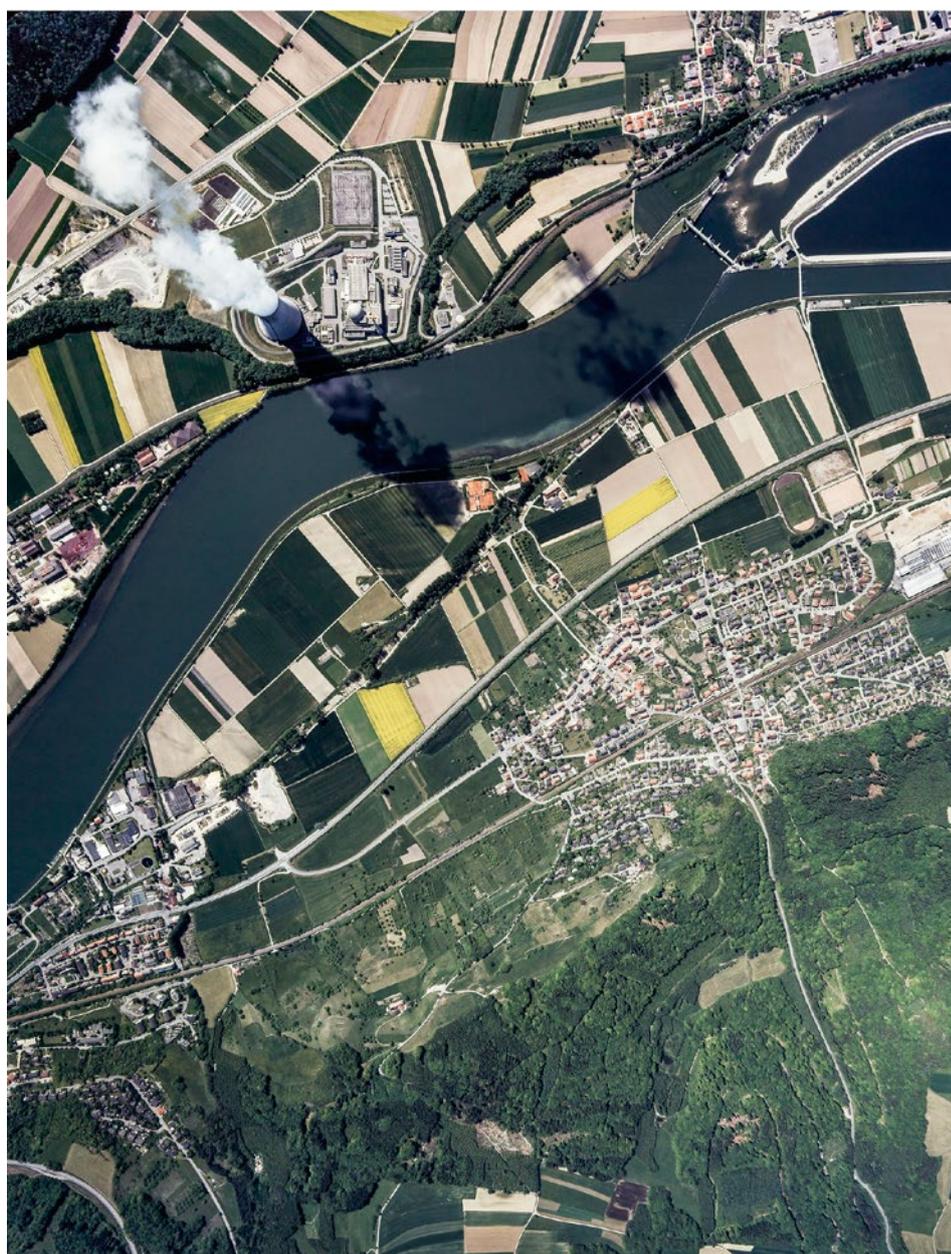
Le lac d'Inkwil entre Inkwil et Bolken, 1976



Forêt de protection près d'Andermatt, 1968



de Pâques 1973



L'Aar et la centrale nucléaire de Leibstadt, 1991



Histoire d'un artisanat «Swiss made»

Après de graves crises, l'industrie horlogère connaît un nouvel éclat. Elle fait partie depuis des années des secteurs industriels les plus prospères de Suisse. Chronique des mythes et du marketing de l'horlogerie.

STEFAN KELLER

On pourrait écrire des pages et des pages sur la Suisse et ses horlogers. Parmi les notoriétés de cette industrie, citons par exemple Abraham Louis Breguet, l'inventeur du tourbillon au XVIII^e siècle, ou Adrien Philippe, créateur de la couronne de remontoir en 1842. Mais, il existe aussi des talents qui ont changé de voie. Comme Charles-Édouard Jeanneret, fils d'un émailleur de cadran de La Chaux-de-Fonds: après avoir appris à ciseler des cadrans, il s'est orienté vers les beaux-arts en 1905 avant de gagner Paris et de faire une carrière internationale sous le nom Le Corbusier.

L'horlogerie n'est bien entendu pas un artisanat né en Suisse. Ce métier a été apporté par des huguenots français réfugiés dans la Genève calviniste. Cet événement peut même être daté: en 1587, le Conseil municipal a accepté de naturaliser gratuitement le Français Charles Cusin à la condition unique qu'il enseigne son métier aux orfèvres locaux. En raison de son habileté, Charles Cusin est également courtoisé par le roi de Navarre, le futur roi de France Henri IV. Ce maître horloger ne tarde pas à disparaître de Genève, emportant avec lui une belle somme d'argent dont le gouvernement lui avait fait l'avance. L'horlogerie conti-

nue malgré tout de prospérer. Un siècle plus tard, une centaine de maîtres emploient 300 ouvriers.

Chaque fabricant détient son secret

Dès le début, chaque fabricant préserve son propre petit secret de fabrication et son mythe historique. Au XVIII^e siècle, les chroniqueurs parlent déjà non pas d'artisans mais d'artistes. L'un de ces artistes, un autodidacte, est le fondateur de l'industrie horlogère neuchâtelaise. Il s'appelle Daniel Jeanrichard et a grandi dans un hameau dénommé Les Bressels près du Locle.



Son père était probablement forgeron et Daniel Jeanrichard a vraisemblablement suivi un apprentissage d'orfèvre; les sources ne révèlent ni où, ni ce qu'il avait l'intention d'entreprendre avec cette formation dans un village perdu comme Les Bressels.

Toujours est-il qu'en 1679, un maquignon venu de loin et nommé Peter fait une halte chez le forgeron aux Bressels. Il porte sur lui une montre de poche de Londres qui s'est cassée en chemin. Voyant dans l'atelier du forgeron certains travaux du jeune apprenti Daniel, il lui confie sa montre et le jeune homme réussit en effet à la réparer. Mais ce n'est pas tout, du haut de ses 14 ans, il se met en tête de fabriquer lui-même une montre similaire.

Ce type d'œuvres d'art était jusqu'alors totalement inconnu dans les Montagnes neuchâtelaises, écrit l'historien Frédéric-Samuel Ostervald,

qui a rédigé en 1765 un livre sur la Principauté de Neuchâtel, encore sous domination prussienne à cette époque. Daniel Jeanrichard travaille pendant un an sur les outils de haute précision nécessaires, puis sur les ressorts, le boîtier, la fusée et le balancier. Dans les six mois suivants, il assemble la montre, la première fabriquée dans la Principauté de Neuchâtel.

De faibles coûts de production

L'historien assure que toutes ces informations sont entièrement avérées et confirmées par plusieurs artistes. Effectivement, outre quelques montres encore un peu massives pourvues du tampon de JeanRichard, un carnet de croquis lui appartenant a été conservé et son nom est aussi attesté au Locle depuis 1712. Selon les sources, il aurait commencé à fabriquer d'autres

L'atelier d'Audemars-Piguet au Brassus dans la vallée de Joux fabrique des montres suisses de luxe

montres et serait allé chercher des ouvriers dans la plaine. Il a aussi enseigné son art à ses frères puis à ses fils. Daniel Jeanrichard, dont la statue trône aujourd'hui au centre du Locle, aurait également inventé, ou plutôt copié sur un concurrent genevois, un appareil servant à fabriquer des engrenages.

Ce qui est certain, c'est qu'à cette époque, la production de montres coûte nettement moins cher dans les villages qu'à Genève car elle n'est limitée par aucune loi corporative. Lorsque le livre de Frédéric-Samuel Ostervald paraît en 1765, les hautes vallées neuchâtelaises exportent déjà 15 000 montres en or et en argent. Trente ans plus tard, ce sont 40 000 montres de poche et, comme le raconte l'historien, une «grande quantité d'horloges simples et assemblées». Les villages de La Chaux-de-Fonds et du Locle se transforment en petites villes,

comptant chacune plus de 5000 habitants. On estime à 12 000 le nombre de personnes vivant de l'horlogerie dans la région.

Tout est encore organisé selon le «Verlagssystem». Dans ce système de production, la fabrication n'est pas réalisée dans un atelier centralisé mais divisée en plusieurs petites opérations et confiée par l'entrepreneur ou l'établissement à des techniciens spécialisés. Ces derniers exercent le plus souvent leur métier chez eux dans une ferme ou dans un cabinet provincial, sont payés à la pièce et travaillent à la demande avec le matériel fourni par l'entrepreneur. Ce n'est qu'à la toute fin du processus que chaque élément est assemblé par l'établissement pour en faire une montre.

Un spécialiste pour chaque opération

Le métier réalisé par ces artistes des vallées autour de La Chaux-de-Fonds, puis bientôt aussi plus au sud dans la vallée de Joux et le Jura bernois, est fragmenté, solitaire et calme. Ils parlent à peine, respirent prudemment, sont assis sérieusement sur des tabourets à vis en bois à côté d'une grande fenêtre, le moindre tremblement peut être fatal à leur travail. Malgré la routine, cette activité stimule la réflexion. Les horlogers ne tardent pas à être considérés comme les aristocrates du monde ouvrier, ou au moins se considèrent-ils comme tels. Ils sont de plus en plus nombreux: entre 1830 et 1850, la production s'est multipliée par dix. Ils s'organisent politiquement, sont de gauche, mais libertaires et non marxistes. Ils font partie des fondateurs de l'Internationale anti-autoritaire anarchiste qui organise son premier congrès en 1873 à Saint-Imier, un village du Jura bernois. Ils défendent les libertés individuelles et s'opposent au paternalisme. Tant qu'ils produisent mieux et moins cher que tous les autres, ils n'ont pas à craindre la

Jean-Jacques Rousseau apprenti horloger

Jean-Jacques Rousseau est le plus célèbre fils d'horloger suisse. Né à Genève, il est orphelin de mère et son père avec qui il s'est brouillé l'envoie en apprentissage chez un graveur. Sa formation de graveur pour l'horlogerie prend fin en 1728 car, à la première occasion, il tourne le dos à son maître colérique et à la ville austère. À cette époque, les montres étaient la principale source de recettes de la République de Genève. Isaac Rousseau, son père, avait vécu de 1705 à 1711 dans une colonie genevoise à Constantinople comme horloger du sultan. Les montres suisses étaient alors déjà vendues dans le monde entier: sur le Bosphore ou en Asie mineure, en Russie ou dans l'océan Indien, les négociants genevois avaient partout des filiales. L'œuvre philosophique de Jean-Jacques Rousseau, fils d'horloger détourné du droit chemin, fait partie des fondamentaux de l'époque moderne.

mécanisation qui se développe déjà aux États-Unis et commence à paralyser la forte concurrence anglaise.

La concurrence américaine

Le 10 mai 1876, l'Exposition universelle de Philadelphie est inaugurée avec une exposition des œuvres de l'industrie américaine. Les représentants des cantons de l'horlogerie envoyés sur place rentrent à la fois choqués et fascinés. Jacques David, de Saint-Imier, relate dans un récit avoir visité les usines de Waltham Watch, Elgin Watch et Springfield Watch lors de son voyage. Selon lui, force est de constater que l'industrie suisse s'est laissé rattraper! Il rapporte des montres américaines pour les présenter aux industriels suisses. Elles sont non seulement moins chères, mais aussi d'une qualité au moins égale à celle des montres suisses.

Les grands ateliers de Waltham, Massachusetts, et d'autres villes des États-Unis ne fonctionnent plus selon le système proto-industriel de l'établissement, mais sous forme d'usines de production modernes où plusieurs centaines d'ouvriers fabriquent des montres en assemblant des pièces standardisées à l'aide de machines. Jacques David, lui-même ingénieur dans l'atelier d'horlogerie de Longines, pense que la Suisse doit de toute urgence se doter de ce genre d'usines. Il écrit dans son rapport: «Si elles ne sont pas construites ici, elles le seront aux États-Unis et, d'ici à quelques années, il ne nous restera plus rien car les Américains vendent déjà leurs montres sur nos marchés, en Russie, en Angleterre, en Amérique du Sud, en Australie et au Japon.»

La première crise

Jacques David a raison. Dans les années 1870, l'industrie horlogère suisse sombre dans une crise sévère, c'est la première de trois grandes crises qui la mènent chaque fois au bord de la chute.



Auparavant, les Suisses ont conquis marché après marché: la Russie où Heinrich Moser, de Schaffhouse, exerce un monopole dès 1848, la Chine où Bovet, du Val-de-Travers, domine le Sud et Vacheron Constantin, de Genève, le Nord ou encore le Japon où les Neuchâtelais ne tardent pas à s'établir peu après l'ouverture du pays. Mais cette marche triomphale touche à sa fin. En 1870, trois quarts de toutes les montres vendues au monde provenaient encore de Suisse. Toutefois, dans les années suivantes, les montres américaines bon marché, ainsi que des produits allemands fabriqués industriellement, pénètrent même le marché suisse!

Les Suisses réussissent néanmoins avec une rapidité surprenante à mettre



Des horlogers, aussi appelés rhabilleurs, dans un atelier d'Omega

en place leur propre production en série. Les usines ne sont plus situées sur les hauteurs du Jura, difficiles d'accès, mais à la frontière entre le Jura et le Plateau suisse. Les nouveaux horlogers ne sont plus les «artistes» d'autrefois. Ces derniers exercent toujours dans les Montagnes mais leur production est désormais considérée comme un produit de luxe onéreux. Des ouvriers sans formation sont embauchés dans les usines. À Bienne et à Granges, deux nouveaux centres dans la branche, un prolétariat industriel classique voit le jour. Les travailleurs s'organisent et élisent des municipalités rouges. Des conflits liés au travail surviennent presque chaque semaine, le plus souvent pour des questions salariales. De

1882 à 1911, le nombre d'usines se multiplie par dix. Pour la première fois, des montres-bracelets viennent s'ajouter aux montres de poche, la société Girard-Perregaux à La Chaux-de-Fonds est pionnière dans ce domaine. L'horlogerie est entrée dans l'ère moderne.

La concurrence japonaise

Mais la deuxième crise existentielle éclate juste après la Première Guerre mondiale. La vente en Allemagne et dans les pays de l'ancien empire austro-hongrois s'arrête et les exportations dans la nouvelle Union soviétique se tarissent. En Asie orientale et en Amérique latine, les premières montres japonaises attisent la concurren-

Le point de vue de Karl Marx

Au milieu du XIX^e siècle, Karl Marx étudie l'industrie du Jura suisse. Il y voit une multitude «d'ouvriers parcellaires» qui ne correspond pas du tout à l'image du prolétariat industriel moderne et dont il énumère les métiers dans un long souffle sur une demi-page: «Faiseurs de ressorts, de cadrans, de pitons de spirale, de trous et leviers à rubis, d'aiguilles, de boîtes, de vis, doreurs, etc. Les sous-divisions foisonnent. [...] le polisseur d'acier, le polisseur de roues, le polisseur de vis, le peintre de chiffres, le fondeur d'émail sur le cuivre.» En 1830, la fabrication d'une montre est divisée en 54 opérations distinctes. Soixante-sept activités différentes sont exercées à La Chaux-de-Fonds dans des locaux séparés et réparties sur 1300 ateliers et de nombreux foyers.

rence. Par ailleurs, de nombreux pays, comme l'Espagne, appliquent des droits de douane élevés. Les principaux acheteurs de montres suisses résident alors aux États-Unis où la concurrence locale est toujours très rude. Au printemps 1921, les chiffres à l'export sont divisés par deux par rapport à l'avant-guerre et le nombre d'ouvriers horlogers sans emploi est passé de zéro à 25 000. Les prix s'effondrent, la récession se propage, touche aussi l'industrie du textile et des machines et persiste, avec des pauses conjoncturelles, jusque dans les années 30.

Le segment du luxe est à peine touché. Rolex, par exemple, société fondée originellement à Londres par un Bavarois pour importer des montres suisses, se porte à merveille: la montre étanche dénommée Oyster lancée en 1926 compte encore parmi les classiques d'aujourd'hui. Les affaires de LeCoultre, dans la vallée de Joux, sont aussi florissantes: la maison présente en 1929 la plus petite montre au monde qui pèse moins d'un gramme et en 1931 la légendaire montre sport Reverso, dont le boîtier avec un cadran en verre peut être retourné d'un geste vers l'intérieur afin de le protéger.

Les fabricants de marchandises bon marché sont pour leur part tous contraints de se «reconvertir». Les ateliers de production vides doivent être remplis avec une industrie résistante aux crises. C'est ainsi que la Municipalité de gauche de Bienne finance au début des années 30 l'implantation d'une usine automobile du groupe américain General Motors afin de donner du travail aux ouvriers.

Au même moment, deux sociétés promues par le Conseil fédéral suisse voient le jour, la Société suisse pour l'industrie horlogère (SSIH) et l'Allgemeine Schweizerische Uhrenindustrie AG (ASUAG), qui regroupent plusieurs sociétés ou les obligent à collaborer contractuellement. À partir de 1941, elles jouissent d'un monopole national sur la fabrication de

mouvements de montre; chaque marque produisant indépendamment les unes des autres. Grâce au «statut horloger», la branche s'organise en cartel et des prix plancher sont fixés légalement dans le but d'assurer la survie des petites entreprises.

Cette fois-ci, c'est avant tout l'État qui intervient en régulant les importations et exportations, en soumettant à autorisation la création ou l'extension d'horlogeries jusque dans l'après-guerre et en consolidant ainsi les structures décentralisées. La disparition de concurrents étrangers lors de la Seconde Guerre mondiale et du fait de la partition de l'Europe qui en découle se révèle bénéfique pour l'horlogerie suisse et contribue à son essor.

Cependant, la prochaine crise grave ne se fait pas attendre. Dans les années 70, l'histoire semble se répéter. Les Suisses paraissent de nouveau avoir manqué l'évolution technique et la concurrence est une fois de plus non seulement moins chère, mais aussi meilleure. Cette fois-ci, la récession, accentuée par la crise pétrolière, dure plus de quinze dramatiques années. La moitié des entreprises disparaissent du marché et plus de 50 % des emplois sont supprimés.

À l'époque dorée de la conjoncture très favorable de l'après-guerre, le capital-actions rapporte encore régulièrement des dividendes à deux

chiffres. Les exportations passent de 25 millions de montres en 1950 à plus de 80 millions au milieu des années 70. Le cartel de l'avant-guerre s'est certes désagrégé dans les années 60, mais la particularité helvétique s'est maintenue grâce aux grands groupes SSIH et ASUAG, au sein desquels les sociétés sont à la fois associées et concurrentes.

Sortie de crise grâce au quartz et au luxe

Dans les années 70, le cours du dollar s'effondre, les prix à l'export augmentent fortement, sans hausse des recettes. Les Japonais et les Américains proposent d'une part des montres bien moins chères provenant d'usines bien plus grandes et, d'autre part, une technique tout à fait innovante: la montre électronique à mouvement à quartz. La Suisse disposait de ce savoir-faire depuis les années 60 mais ne l'avait pas développé.

La faillite guette la SSIH et l'ASUAG. Des sociétés comme Omega et Tissot appartiennent à la SSIH. Presque tous les horlogers, hormis de rares marques de luxe, se procurent leurs mouvements auprès de l'ASUAG. Les deux grands groupes au bord du déclin s'associent en 1983 lors d'une fusion sensationnelle. Beaucoup ont supposé que c'était la «dernière tentative» de sauver l'industrie horlogère.



La légendaire montre sport Reverso est fabriquée depuis 1931 par Jaeger-LeCoultre dans la vallée de Joux

C'est précisément à ce moment que s'ouvre le chapitre du succès le plus récent de la grande saga de l'horlogerie suisse. L'homme fort de la nouvelle société s'appelle Nicolas G. Hayek. Il est conseiller d'entreprise spécialisé dans la rationalisation. Selon lui, la part de la Suisse dans le marché international est certes tombée au-dessous de 10 %, mais seulement en ce qui concerne le nombre de pièces. En revanche, si l'on considère les chiffres d'affaires, la Suisse représente 30 %, voire 85 % dans les montres de luxe. Pour Nicolas Hayek, arrivé du Liban dans une Suisse en prise au désespoir, l'industrie horlogère est un «géant endormi».

Il poursuit une double stratégie. D'une part, il lance la montre à quartz Swatch bon marché, composée de seulement 51 pièces et fabriquée par des machines. Grâce à son design pop, elle devient un objet culte pendant plusieurs décennies. D'autre part, il revisite l'ancien mythe de la montre suisse de luxe – le marketing avant tout –, le mythe des artistes horlogers, comme Frédéric-Samuel Ostervald les avait si bien nommés à l'époque. Le bilan de Nicolas Hayek, décédé en 2010 à Bienne à 82 ans, est positif. Ses enfants et petits-enfants à la tête du groupe Swatch enregistrent chaque année de nouveaux records de vente.

La première Swatch est sortie sur le marché en 1983 et n'a pas tardé à devenir culte.



STEFAN KELLER EST JOURNALISTE ET HISTORIEN.
IL VIT À ZÜRICH.

Étrangers fortunés et équité fiscale

Impôts, équité et étrangers fortunés: le 30 novembre, la Suisse se prononce sur l'avenir des forfaits fiscaux. Les débats ne sont pas exempts d'émotivité.

JÜRIG MÜLLER

Jusqu'à il y a quelques années, les forfaits fiscaux appliqués depuis 150 ans aux étrangers fortunés en Suisse ne dérangeaient presque personne. Ce sujet n'est réapparu sur le devant de la scène qu'en 2009, lorsque cet impôt a été supprimé par une initiative populaire lancée par un petit parti de gauche, Alternative Liste (AL), dans le canton de Zurich, auquel Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Schaffhouse et Appenzell Rhodes-Extérieures ont emboîté le pas. Avec le soutien des socio-démocrates et des syndicats, AL essaie à présent de supprimer cet impôt au niveau fédéral. L'initiative, qui vise à supprimer «le privilège fiscal scandaleux accordé aux millionnaires étrangers», sera soumise à votation le 30 novembre. Le Conseil fédéral et la majorité parlementaire s'y opposent parce qu'ils veulent conserver «un instrument politique d'une grande importance pour l'économie».

Pression de l'OCDE

Les opposants au forfait fiscal critiquent une imposition basée non sur les revenus et le patrimoine des assujettis fortunés mais sur leur niveau de vie et le coût de leur logement. C'est pourquoi on parle aussi officiellement d'imposition d'après la dépense. Seuls les étrangers vivant en Suisse sans y exercer d'activité lucrative y ont droit. Selon les derniers chiffres disponibles fin 2012, la Suisse compte 5634 contribuables soumis au forfait fiscal, qui rapporte 695 millions de francs, soit un peu plus de 1% de la totalité du produit des impôts sur le revenu et sur la fortune en Suisse.

La pression sur les forfaits fiscaux n'est pas le monopole de la gauche. L'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) exige aussi de la Suisse qu'elle supprime ce type d'impôt. Même les partisans du forfait fiscal semblent lui trouver des défauts: en 2012, les Chambres fédérales ont décidé de renforcer et d'augmenter sa base de calcul. Mais pour eux, il n'est pas question d'aller plus loin: Peter Hegglin, conseiller d'État de Zoug et directeur cantonal des finances, avertit qu'il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain car l'imposition d'après la dépense est importante pour l'économie et la politique régionale. La suppression affecterait en particulier les régions montagneuses et touristiques. Peter Hegglin précise que, dans ces régions, les recettes de l'imposition d'après la dépense sont certes très importantes pour les communes mais que les conséquences pour l'emploi en découlant le sont encore plus. Selon lui, cet impôt génère des milliers, voire des dizaines de milliers d'emplois dans ces régions éloignées des grands centres car les riches investissent et consomment beaucoup.

«Une forme habile de fraude fiscale»

En revanche, pour la conseillère nationale du Parti socialiste (PS) Susanne Leutenegger Oberholzer, le forfait fiscal nuit manifestement à l'égalité des droits car il ne respecte pas le principe constitutionnel d'imposition selon la capacité contributive. Elle estime qu'un calcul sérieux de l'impôt ne peut dépendre du coût de la vie mais doit

être fixé en fonction des revenus et de la fortune. Sinon, c'est la porte ouverte aux abus. Elle a déclaré au Conseil national que le fondateur d'Ikea Ingvar Kamprad ne payait que 200 000 francs d'impôts par an dans le canton de Vaud jusqu'à son départ, somme dérisoire pour un patrimoine de plus de 30 milliards de francs. À Gstaad, 180 super riches soumis au forfait fiscal paient un total de quatre millions de francs d'impôts. Le forfait fiscal n'est, selon la conseillère PS, rien d'autre qu'une forme particulièrement habile de fraude fiscale.

Les conséquences d'une interdiction du forfait fiscal ne sont pas claires. Les contribuables qui y sont soumis étant répartis très inégalement sur le territoire suisse, le Conseil fédéral estime que les effets d'une suppression seraient globalement faibles mais «pourraient revêtir une importance non négligeable pour certains cantons et communes». Environ la moitié des quelque 200 contribuables soumis au forfait fiscal dans le canton de Zurich sont partis à l'étranger ou dans un autre canton après la votation de 2009, comme l'oligarque et multimilliardaire russe Victor Vekselberg qui a quitté le canton de Zurich pour Zoug où il bénéficie à nouveau du forfait fiscal.

Roger Keller, porte-parole de la Direction des finances du canton de Zurich attire l'attention de la «Revue Suisse» sur un phénomène particulier: parmi les anciens contribuables soumis au forfait fiscal restés dans le canton, 55 ont payé plus d'impôt et 47 en ont payé moins sous le nouveau régime.

JÜRIG MÜLLER EST RÉDACTEUR À LA «REVUE SUISSE»

La caisse unique ne verra pas le jour

Le peuple suisse a rejeté le 28 septembre l'initiative «pour une caisse publique d'assurance maladie» par tout juste 62 %. C'est la troisième fois en 20 ans que l'idée d'une caisse unique est repoussée. Si ce thème revient de manière récurrente dans les débats, c'est en raison du malaise latent qui subsiste à l'endroit des assurances maladie et, notamment, des primes élevées, de la recherche annuelle de l'assureur le plus avantageux, mais aussi de campagnes publicitaires parfois agressives. Malgré tout, le peuple a estimé qu'un changement de système était trop risqué, en particulier au vu des dépenses estimées. Grâce à la pression exercée par l'initiative, des réformes ont toutefois été entreprises. Le parlement a ainsi décidé d'affiner le système de compensation des risques afin de freiner la chasse aux «bons risques».

L'initiative «Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration» a été rejetée encore plus nettement, par 71,5 % des électeurs: les clients des restaurants continueront donc de payer la taxe sur la valeur ajoutée habituelle de 8 % et non de 2,5 %, comme c'est le cas pour la restauration à emporter. (JM)

Un bas de laine en or?

«L'or est toujours la base d'un franc stable», déclare Luzi Stamm, conseiller national UDC à l'origine de l'initiative sur l'or. «L'or ne revêt de nos jours plus aucune importance en matière de politique monétaire», écrit pour sa part le Conseil fédéral dans son message. Le peuple tranchera cette guerre idéologique le 30 novembre. L'initiative «Sauvez l'or de la Suisse» exige que la Banque nationale détienne au moins 20 % de ses actifs en or. Aujourd'hui, ils s'élèvent à un peu plus de 7 %, ce qui est beaucoup en comparaison internationale. L'initiative demande aussi que l'or soit inaliénable et stocké en Suisse. Pour les initiants, l'or est une sorte de bas de laine: ils visent à garantir que d'autres «vraies valeurs» soient également disponibles, outre la monnaie-papier.

Selon le Conseil fédéral et les opposants à l'initiative, l'approbation restreindrait la liberté d'action de la Banque nationale

suisse. La garantie de la stabilité des prix et du développement de l'économie en serait entravée. Des mesures telles qu'un cours plancher par rapport à l'euro ou des mécanismes efficaces assurant la stabilité financière ne pourraient plus être mis en œuvre de manière crédible. À titre de diversification des réserves monétaires, l'or pourrait certes contribuer à une répartition équilibrée des risques au bilan, mais en soi ce métal compte parmi les placements les plus volatils et les plus risqués. De plus, une part plus élevée de l'or entraînerait une diminution du bénéfice distribué à la Confédération et aux cantons car l'or ne génère pas de rendements.

L'initiative a été lancée par des représentants de l'UDC mais ne fait pas pour autant l'unanimité au sein de ce parti. Elle a essuyé un refus unanime au Conseil des États, et largement majoritaire au Conseil national. (JM)

Publicité

Mal du pays?

Appels gratuits et illimités vers
la Suisse avec Swisscom iO.



io.swisscom.ch



Ecopop – l’initiative aux deux facettes

Le 30 novembre, les Suisses voteront pour la deuxième fois cette année sur une initiative concernant l’immigration. Cette dernière est plus radicale que l’initiative sur l’immigration de masse approuvée en février et contient en outre une exigence très controversée concernant la politique de développement.

JÜRIG MÜLLER

Quel rapport y a-t-il entre l’immigration en Suisse (principalement européenne) et la planification familiale en Afrique? Si certains pensent qu’il n’y en a pas ou presque pas, les initiants d’Ecopop sont d’avis contraire. En effet, leur initiative «Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources naturelles» ancre sa revendication écologique à l’échelle mondiale: moins d’êtres humains en Suisse et dans le monde entier. «L’initiative est un petit pas vers un monde capable de gérer son budget raisonnablement avec une population stabilisée, voire en baisse dans un futur proche», déclare la vice-présidente d’Ecopop Sabine Wirth.

Pour atteindre cet objectif, Ecopop affiche deux exigences: l’immigration annuelle nette en Suisse doit se limiter en moyenne à 0,2% des résidents permanents et 10% de l’aide financière publique doit être utilisée pour encourager le planning familial volontaire (voir les articles de la «Revue Suisse» 2/2013 et 3/2014). Avec ces limites chiffrées, la restriction de l’immigration visée par cette initiative est bien plus stricte que celle de l’initiative contre l’immigration de masse de l’UDC approuvée de justesse par le peuple le 9 février 2014. Par ailleurs, l’initiative fixe également des objectifs de politique démographique et de développement.

Ecopop: «La qualité de vie baisse»

Selon Sabine Wirth, la croissance de la population suisse de 1,2% par an depuis l’introduction de la libre circulation totale des personnes – dont 80% en raison de l’immigration – justifie l’exi-

gence d’une stricte limitation de l’immigration. «Une hausse de la population aussi élevée annule tous les efforts visant à réduire la consommation par habitant et à augmenter l’efficacité technologique à long terme. La qualité de vie diminue tout autant que la qualité de l’environnement», dit Sabine Wirth et mentionne comme exemples les routes encombrées, la hausse des frais de logement, l’extension des zones bâties et la disparition des espèces.

Avec une immigration réduite à 0,2%, le solde migratoire annuel serait d’environ 16 000 personnes, contre 80 000 actuellement. La marge de manœuvre pour les négociations avec l’UE serait donc encore plus étroite qu’aujourd’hui et la libre circulation des personnes n’aurait plus aucune chance.

Opposants: «Trompeuse et préjudiciable»

L’initiative a essuyé un refus presque catégorique au parlement et dans les partis, même à l’UDC. Heinz Brand, expert de l’UDC en matière d’immigration et conseiller national, a déclaré lors des débats au Conseil que cette initiative drastique ne pouvait être appliquée pour des raisons pratiques. Pour la conseillère nationale Tiana Moser (Verts-Libéraux), elle est «trompeuse et préjudiciable»: préjudiciable pour l’économie et trompeuse parce qu’elle ne résout aucun problème écologique: ce n’est pas le nombre d’individus qui compte mais la consommation par habitant.

Si la limitation de l’immigration prônée par cette initiative est fort controversée, ses mesures de planification familiale pour le tiers monde,

bien que moins débattues dans la sphère publique, le sont aussi. Le conseiller aux États socialiste Paul Rechsteiner a posé la question suivante lors du débat parlementaire: «Que dirions-nous si un autre État fixait dans sa Constitution des mesures de politique démographique réglementant le planning familial en Suisse?» N’est-ce pas là une sorte de «réflexion dangereuse propre à une race élue»?

Ecopop touche un point sensible

Quelle est la situation au-delà de la rhétorique politique? L’évolution démographique est sans conteste un défi mondial. Il est également clair que la croissance n’a lieu que dans les pays peu développés. La vice-présidente d’Ecopop déclare que dans des pays comme le Mali, le Niger et le Burkina-Faso, les femmes ont entre six et sept enfants en moyenne, et le premier souvent très jeune. Ce qui n’aide pas à sortir de la pauvreté. En outre, le planning familial volontaire, soit l’éducation sexuelle et l’accès libre aux moyens de contraception, est un Droit de l’homme de l’ONU depuis 1968 et fait partie des objectifs du millénaire. Elle ajoute que l’ONU vise plusieurs objectifs avec le planning familial volontaire: renforcer l’autonomisation des femmes, accélérer le développement économique, améliorer la santé et la qualité de vie des personnes concernées, stabiliser les structures politico-sociales et contribuer durablement à la qualité de l’environnement.

Ecopop touche un point sensible: la croissance rapide de la population dans les pays très pauvres nuit en effet fortement aux perspectives de déve-

loppement car la sécurité alimentaire n'est pas garantie, les infrastructures sont désespérément surchargées et les systèmes d'éducation et de santé sont sous pression. Mais le cœur du problème, c'est que la croissance de la population découle de ces insuffisances: les familles pauvres ont beaucoup d'enfants car ils constituent une force de travail supplémentaire, un soutien en cas de maladie, une aide à un âge avancé et servent donc à sécuriser l'existence.

Lutter contre la pauvreté est plus efficace

C'est là que la critique des organisations d'aide au développement entre en jeu. Alliance Sud, la Communauté de travail des œuvres de bienfaisance suisses, constate que la décision d'avoir beaucoup d'enfants est rarement le fruit de la volonté, mais révèle une situation économique défavorable et une absence de droits. C'est à ce niveau qu'il faut agir. En d'autres termes, selon Alliance Sud, Ecopop ignore les causes structurelles de la croissance de la population. Les organisations d'aide au développement sont convaincues que pour réduire le taux

de natalité en Afrique, il faut avant tout renforcer la place des femmes. L'éducation aide les jeunes filles et les femmes à retarder l'âge de leur premier enfant. Il est également attesté que les familles sont moins nombreuses quand les perspectives d'emploi sont bonnes et lorsque la mortalité infantile baisse grâce à de meilleurs soins médicaux.

Le point de vue du Conseil fédéral correspond à celui exprimé dans son Rapport sur l'engagement de la Suisse en faveur de l'éducation sexuelle et sanitaire dans les pays en développement (30 mai 2014): «Un changement de paradigme s'est opéré depuis la Conférence internationale sur la population et le développement qui s'est tenue au Caire en 1994: auparavant, les programmes cherchaient à tout prix à infléchir la dynamique des populations dans les différents pays concernés, moyennant un planning familial prescrit par l'État ou la distribution de moyens de contraception. Or cette démarche s'est avérée soit problématique, soit peu opérante. Pour exercer un impact positif sur l'évolution mondiale de la population, les facteurs les plus importants à prendre en compte sont la réduction efficace et ciblée de

la pauvreté, l'égalité des sexes ainsi que la formation et l'autonomisation des femmes. La Suisse, qui axe sa coopération internationale sur cette approche globale, contribue de la sorte à contrôler la dynamique des populations.»

Les méthodes préconisées par l'initiative Ecopop reviennent à mettre la charrue avant les bœufs, elles n'ont pas fait leurs preuves et ont reçu un accueil négatif dans le tiers monde, ou s'y sont même montrées contreproductives. En limitant de fait la cause des problèmes environnementaux mondiaux à la croissance de la population, cette initiative présente une autre difficulté. «Elle omet les différences considérables dans la consommation des ressources», déclare Alliance Sud. «Si on pensait jusqu'au bout l'exigence de l'initiative Ecopop, on devrait envisager de réduire radicalement la population dans les pays riches et les élites fortunées dans les pays pauvres. En effet, ce n'est pas le nombre d'habitants mais leur consommation des ressources qui a un impact décisif sur l'environnement.»

JÜRIG MÜLLER EST RÉDACTEUR À LA «REVUE SUISSE»

Qu'entend-on par «surpopulation»?

Le terme de «surpopulation» utilisé dans l'intitulé de l'initiative Ecopop est omniprésent dans les débats sur la démographie. Personne n'est en mesure de définir précisément quand une région est surpeuplée. Monaco, dont la densité de population est de 17 889 habitants au kilomètre carré, est-elle surpeuplée? Ou l'Allemagne, où elle est de 226 et la Suisse où elle est de 198? Le Nigeria, le pays le plus peuplé d'Afrique, ne compte «que» 165 habitants au km². Avec 36 personnes au km² (au sud du Sahara), l'Afrique est un continent en réalité moins peuplé que la moyenne mondiale, qui est de 53 habitants au km².



Les initiés d'Ecopop veulent faire baisser la natalité en Afrique en augmentant les investissements dans le planning familial

Karl Stauffer-Bern, un talent de poète éclos dans la plus grande misère

Un amour interdit mena ce célèbre portraitiste et graveur à sa perte

CHARLES LINSMAYER

Cet artiste entré dans la postérité s'est formé en Allemagne entre 1874 et 1888. Karl Stauffer-Bern est né le 2 septembre 1857 à Trubschachen. Il vit à Munich jusqu'en 1879 où il réussit à abandonner son activité de peintre décorateur pour entrer à l'académie des beaux-arts. Il arrive dès 1880 à Berlin où il gagne la médaille d'or de l'exposition de l'Académie avec un portrait du sculpteur Max Klein. Il pose ainsi les bases d'une brillante carrière de portraitiste. Il réalise les portraits des poètes Gustav Freytag, Conrad Ferdinand Meyer et Gottfried Keller et des artistes Adolf Menzel et Peter Halm, d'abord en tant que dessinateur et peintre, puis en tant que graveur. Mais à l'été, il quitte son atelier près du Tiergarten à Berlin pour la serre de la Villa Belvoir à Zurich, que son ami d'école de Berne, Friedrich Emil Welti, fils du conseiller fédéral Emil Welti et époux de la fille d'Alfred Escher, Lydia, met à sa disposition.

D'Allemagne en Italie

L'Italie devient la deuxième patrie de Karl Stauffer. Il n'y reste que quelques années, tragiquement bouleversantes, du printemps 1888, lorsqu'il ouvre à Rome un atelier de sculpture, au 24 janvier 1891, lorsqu'il met fin à ses jours à Florence avec une surdose de chloral. La liaison qu'il avait entamée avec Lydia Welti-Escher, dont il avait peint le portrait à Belvoir, s'était transformée en histoire d'amour et l'avait contraint, après un séjour avec le couple Welti à Florence en 1889, à se réfugier à Rome pour fuir sa bien-aimée. Dans cette ville, il conçoit des plans hybrides pour un temple de l'art antique qui aurait dû être construit avec les millions dont avait hérité Lydia. Mais Friedrich Emil Welti réussit à faire intervenir son père, le conseiller fédéral Emil Welti, si bien que l'Italie décide d'interner Lydia dans un asile d'aliénés. Accusé d'avoir violé une malade mentale, le peintre est transporté en tant que prisonnier à Florence. Dans son cachot au bord de l'Arno, il commence à écrire des poèmes dans la plus grande misère. Il dépeint son amour et l'injustice qu'il a subie au fil de vers bouleversants, qui révèlent tant son désarroi que son talent: «Je sais que DIEU m'a poussé à bout au cours des dernières semaines et que je suis devenu poète, de tout mon corps et de toute mon âme.»

Le poète captif se souvient avec désespoir du parc de Belvoir et de la naissance de cet amour qui l'a conduit à sa perte: «Tu as alors supporté mes paroles / Tu m'as offert tes faveurs et ton amour de femme, / Tu m'as happé par la force du regard, / Là où le lac rit en caressant la berge.» Karl Stauffer est certes déclaré non coupable mais il est profondément brisé et souffre cruellement de la trahison de Lydia. En effet, il ne sait pas que, alors que son époux l'a transférée à la clinique psychiatrique de Königsfelden, elle confie au médecin lors d'un entretien en février 1890 qu'elle s'imagine tout à fait continuer sa relation: «Je désire poursuivre notre relation uniquement pour accomplir quelque chose de beau et de grandiose, pour réaliser ensemble un travail important, mais je ne veux pas être tout le temps avec lui.»

Lorsqu'elle apprend son décès, elle envoie une couronne mortuaire portant l'épithète «Aux esprits bienveillants d'un ami inoubliable». Elle n'accepte qu'en apparence les conditions dans lesquelles elle peut quitter l'asile. Elle cède à son mari 1,2 million de sa fortune et érige la fondation Gottfried Keller pour la promotion de l'art – sans aucun doute en souvenir de Karl Stauffer –, dont elle confie la gestion à la Confédération. Le 12 décembre 1891, elle rejoint Karl Stauffer en s'asphyxiant au gaz dans sa villa du quartier de Champel, à Genève.



«J'ai dompté mon imagination pendant 32 ans et parlé pour dissimuler mes pensées. Dieu a voulu faire de moi un architecte. Oh magnifique architecture, de quelles guenilles les barbares parent tes membres classiques! Tu es mon amour et je veux me battre pour toi, à pied et à cheval, avec une lance et une épée, jusqu'à ce qu'ils me tuent. Ils ont certes capturé toutes les déesses, ils ont fait de toi une catin. Mais ta jeunesse est éternelle.»

CHARLES LINSMAYER EST CHERCHEUR EN LITTÉRATURE ET JOURNALISTE À ZÜRICH

EXTRAIT DU JOURNAL DE KARL STAUFFER-BERN À FLORENCE



Une vallée, un musée à ciel ouvert

Au sud du Tessin, la vallée de Muggio a été élue «Paysage de l'année 2014». Depuis plus de 30 ans, le Musée d'ethnographie de la région œuvre pour restaurer et préserver ce patrimoine culturel et naturel. Balade dans ce paradis de nature et ses villages pittoresques.

ALAIN WEY

Forêts moutonnantes, prairies en terrasses, villages pittoresques, édifices d'un autre âge. Le marcheur se prend à vagabonder dans une autre époque à travers les monts et coteaux de la vallée de Muggio. Entre le Monte Generoso bordant le lac de Lugano et le Monte Bisbino surplombant le lac de Côme, cette région est un petit paradis de nature qui s'ouvre sur les plaines méridionales. En mai dernier, elle a été couronnée «Paysage de l'année 2014» par la Fondation suisse pour la Protection et l'Aménagement du paysage (FP). Ce prix récompense en premier lieu le travail de recensement et de restauration des biens

culturels réalisé depuis plus de 30 ans par le Musée d'ethnographie de la vallée. Son conservateur Paolo Crivelli, 63 ans, a pris part à l'aventure depuis les débuts. «Le musée, c'est la vallée, s'exclame-t-il. Évidemment, il faut marcher un petit peu!» Et c'est peu dire: elle grimpe de 300 à 1700 mètres d'altitude. À ses pieds, la zone urbanisée de Mendrisio semble appartenir à un autre monde tant elle contraste avec les petits villages typiques de la vallée. De surcroît, toute une tribu d'édifices destinés au travail à l'alpage et à la subsistance des habitants d'antan y ont été sauvés de l'oubli. Au détour des maisons en pierre, des toits de tuiles rouges, des

grotti accueillants, il est temps de s'aventurer!

Au milieu coule une rivière

Aux portes de Chiasso, le randonneur arrive au Grotto del Mulino dans le Parc des gorges de la Breggia, situé en bas de la vallée, où il peut à sa guise goûter à la cuisine «nostrano» (du terroir) et déguster un délicieux blanc du Mendrisiotto (district du sud du Tessin), la région qui produit le plus de vin dans le canton. On se trouve ici dans le plus important géoparc de Suisse. Ces gorges vertigineuses sont sculptées par la Breggia qui prend sa source dans le Monte Generoso et parcourt



La vue sur le Monte Generoso (à g.) et le moulin de Bruzella

toute la vallée en son milieu avant de se déverser dans le lac de Côme. Ici, les stratifications des roches et les fossiles d'ammonites affichent quelque 400 millions d'années au compteur. De quoi rester humble. En amont, le pont de Castel San Pietro offre une vue époustouflante sur ce géotope d'intérêt national. Au fil de l'ascension, forêts et villages se succèdent. Caché dans les feuillus, dans un havre de paix bercé par la Breggia, le moulin à eau de Bruzella est une des perles de la vallée. «En 1983, le musée a racheté cet

édifice datant du XIII^e siècle et on l'a restauré pendant plus de 10 ans, conte Paolo Crivelli. Les anciens meuniers étaient encore vivants et une jeune femme du comité du musée a appris le métier de meunière. Depuis 1996, Irene Petraglio est responsable du moulin, qui a été remis en fonction. On a

repris une ancienne semence de maïs – le «rosso del Ticino» – aujourd'hui très demandée pour faire la polenta dans la région.»

Le musée, c'est la vallée

Arrivé à Cabbio (667 m), difficile de ne pas tomber sous le charme de ce village. Au détour de ses maisons en pierre, le Thésée touristique a vite fait de se perdre dans le labyrinthe de ses étroites rues pavées. C'est là, à quelques pas de l'église, que le Musée d'ethnographie de la vallée de Muggio a installé son point d'informations au début des années 2000 dans une ancienne maison d'artistes, la Casa Cantoni. «C'est en 1980, suite à la reconnaissance par le canton de la vallée comme région de montagne, que l'idée de créer un musée d'ethnographie pour la promotion culturelle de la région est née, relate Paolo Crivelli. Un type d'éco-musée en

plein air destiné à valoriser les objets culturels qui se trouvent dans le paysage.» Tous les biens traditionnels de la vallée et du Monte Generoso ont alors été explorés, étudiés, inventoriés et pour certains restaurés. Les «neveres», ces silos en pierre enfuis dans le sol que l'on remplissait de neige en hiver pour y conserver le lait sur les alpages pendant les saisons chaudes. Les «roccoli», ces tours de pierres destinées à attraper les oiseaux, ou encore, les «graa», ces édifices pour sécher ou fumer les châtaignes. On remonte le temps jusqu'à une époque où les gens du pays vivaient l'été sur les alpages et l'hiver dans les villages.

Scudellate, panorama vers la plaine du Pô

L'ascension continue. Après Muggio, une longue et sinueuse route mène à Scudellate, le plus haut village de val-





Un troupeau de chevaux Haflinger vit l'été en liberté sur les pâturages du Squadrina et du Pesciò

lée, sur les flancs du Monte Generoso, à plus de 900 mètres d'altitude. Perché là-haut, le panorama est grandiose. Le regard fuit jusque sur la plaine du Pô et même Milan. Les jours de beau temps, on voit la chaîne de montagnes des Apennins, on distingue le Monte Viso, donc Turin. Ce paysage était déjà apprécié par les premiers touristes anglais venus ici à partir de 1850.

Curiosité frontalière abandonnée, la douane de Scudellate convie le randonneur vers des histoires de contrebande. «D'un point de vue traditionnel, la frontière existait mais n'existait pas, explique Paolo Crivelli. Les personnes, les animaux, se déplaçaient sans y prêter attention. Ce n'est qu'à partir de la Première Guerre mondiale, et surtout pendant la 2^e, qu'elle est vraiment devenue infranchissable.» La contrebande s'y est développée jusqu'aux années 1970. Le café, les cigarettes, sortaient de la vallée de Muggio vers l'Italie et le riz, par

exemple, entrainé en Suisse. Ici, il n'y a plus qu'un pont à traverser pour atterrir en Italie et le village d'Erbonne. Là, sur les pâturages alentours de «Squadrina» et «Pesciò», une vingtaine de chevaux de race Haflinger (cavalli del Bisbino) vivent en toute liberté à la belle saison après leur transhumance du Monte Bisbino au Monte Generoso. Oui, il y a quelque

Des paysages, une identité culturelle et une fondation

Conserver, entretenir et revaloriser les paysages dignes de protection dans notre contrée: c'est la mission de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP), créée en 1970 par Pro Natura, Patrimoine suisse, l'Association pour l'aménagement national, le Club alpin suisse et la Fédération

chose de magique ici. Tout comme le charme des grotti où, la balade terminée, il est bon de se désaltérer. Car, dans le Mendrisiotto, on aime à dire que c'est ce mélange italo-suisse qui imprègne toute la région et le caractère des gens!

www.mendrisiottoturismo.ch

ALAIN WEY EST JOURNALISTE INDÉPENDANT

suisse du tourisme. En filigrane pointe clairement la préservation de notre identité culturelle et de notre histoire en harmonie avec la nature, les hommes et le développement durable. Parmi ses actions, on compte entre autres la restauration des bisces valaisans (canaux d'irrigation traditionnels), la conservation des paysages en terrasse, la revitalisation de châtaigneraies ou encore la renaissance des paysages d'allées. Depuis 2011,

la FP décerne un prix du «Paysage de l'année» afin d'attirer l'attention sur des paysages suisses encore peu connus, à découvrir ou menacés. Cette distinction a été décernée au val Sinestra, en Basse-Engadine (GR) en 2011, au paysage Birsparck (région le long de la Birse, cantons de Bâle-Campagne et Soleure) en 2012, à la campagne genevoise en 2013 et, enfin, à la vallée de Muggio en 2014. www.sl-fp.ch

Captiver pour obtenir quelques sous

Les Suisses se passionnent de plus en plus pour le financement participatif, ou crowdfunding, de projets et d'idées innovantes. Cette tendance plaît particulièrement aux créateurs artistiques.

MARC LETTAU

Qui voyage cherche à s'évader. Mais que se passe-t-il lorsqu'il n'y a plus rien d'excentré ni d'exotique sur Terre? Lorsque le monde perd ses «bordures» du fait de la mondialisation? Chaque lieu devient-il alors le «centre du monde»?

Les éditions zurichoises Rotpunktverlag s'intéressent actuellement à ces questions. Cette maison d'édition dynamique souhaite publier l'année prochaine un livre y apportant des réponses. C'est un ouvrage regroupant plusieurs essais, entretiens, portraits et photographies. Ce projet de livre «Die Mitte der Welt» (Le centre du monde) est coûteux en temps et en argent, à tel point que l'éditeur a testé pour la première fois le financement participatif. Une grande part des moyens nécessaires a été réunie parce qu'une communauté d'amateurs de livres intéressés par le projet était prête à préfinancer ce livre qui n'existe pas encore. Ils l'ont acheté à l'avance, avant même sa création. L'objectif financier fixé par l'éditeur a d'ailleurs été largement dépassé.

Vouloir consommer autrement

Pour Sarah Wendle de Rotpunktverlag, cette expérience est positive, d'autant plus qu'elle connaît parfaitement les difficultés financières dans la culture: «Je peux dire sans détour que faire des livres sans aide financière externe devient de plus en plus compliqué pour une petite maison d'édition indépendante. En particulier pour les livres un peu atypiques, dont la production est de surcroît coûteuse.» Elle ajoute que les ouvrages un

peu hors du cadre ou complexes de par leur contenu ou leur forme ne bénéficient souvent d'aucune subvention des services publics ou de fondations privées.

Mais selon elle, le crowdfunding est plus qu'une simple source de revenus supplémentaire: «Le projet est porté de manière décisive par la réflexion «ensemble, nous pouvons y arriver». À ses yeux, le financement participatif révèle aussi la volonté croissante de «consommer autrement»: accompagner de la sorte la genèse d'une œuvre permet d'être près des producteurs, de faire prospérer un projet de niche particulier et de prendre les choses soi-même en main.

Cette éditrice a raison d'être confiante. Le financement participatif en Suisse gagne en importance, notamment pour les livres et pour les

productions musicales et filmographiques d'artistes indépendants. «Dans ce domaine, on peut communiquer clairement ce que l'argent rend possible», précise-t-elle. Il s'agit toujours de «quelque chose de solide».

Montants doublés d'année en année

La tendance est claire. Depuis 2011, les montants réunis par financement participatif sont multipliés par deux. On comptait déjà 11 millions de francs en 2013. Pour l'année en cours, Andreas Dietrich, professeur à l'Université de Lucerne, prévoit un volume de financement participatif de 24 millions de francs. À peu près la moitié de ces moyens sont destinés à des projets culturels et sportifs. L'autre moitié profitera à de jeunes entreprises. Selon Andreas Dietrich,

Le principe du financement participatif: donner de l'argent dans l'espoir de servir une bonne cause



Sites de financement participatif

Dans les domaines culturel, social et sportif:

We make it
<https://wemakeit.com/>
 «Modèle bâlois»
<https://wemakeit.com/basel>
 100 days
<http://www.100-days.net/>
 I believe in you
<http://www.ibelieveinyou.ch>

Dans le secteur économique:

Investiere.ch
<https://www.investiere.ch/>
 7crowd
<https://www.7crowd.ch/>

ce sont surtout des entreprises qui «ont un produit simple, permettant à chacun de se représenter quelque chose» qui profitent de cet élan. La communauté finançant de jeunes start-up se distingue toutefois de celle misant sur le culturel. Les personnes investissant dans des start-up sont avant tout des spécialistes de la finance en quête de possibilités d'investissement alternatives. Et celles qui se passionnent pour des auteurs, des réalisateurs, des metteurs en scène de théâtre, des artistes de cabaret, des illustrateurs de livres pour enfants ou des designers sont plutôt des idéalistes et agissent par goût des idées et esprit de solidarité.

D'après Rea Eggli, cofondatrice du site de financement participatif «we make it» créé en Suisse en 2012 et déjà bien ancré, le noyau de la communauté portant un projet culturel regroupe généralement les membres de la famille, des amis et des proches. Elle considère qu'un projet obtient le soutien escompté si deux bons tiers de la somme nécessaire ont pu être mobilisés dans ce cadre. Le petit tiers restant est financé par des personnes qui découvrent le projet par hasard et le soutiennent spontanément. Si une personne a une bonne idée mais ne dispose pas d'un vaste réseau personnel, elle aura des difficultés à atteindre son objectif grâce au financement participatif. En outre, les porteurs de projet ne sont pas à l'abri de désillusions et de ne toucher que des personnes déjà acquises à leur cause. La communauté résidentielle de jeunes de Rafz (ZH) a par exemple réuni le montant record de 54 000 francs. Mais selon Mario Schmidli, membre du comité de l'association d'appartements protégés de Rafz, il n'y avait aucun nom parmi les donateurs qu'il ne connaissait pas: «Cette expérience s'est révélée déce-

vante car j'espérais trouver de nouveaux donateurs grâce au financement participatif.»

Coutumiers des dons

Le financement participatif n'est pas encore aussi populaire en Suisse que dans les pays anglo-saxons par exemple. Est-ce une conséquence de la petite taille de la Suisse et de sa division en plusieurs régions linguistiques? Rea Eggli de «we make it» se montre optimiste et ne pense pas que la taille du pays ni sa division soient problématiques: «Internet n'a pas de frontière. On peut donc lancer une campagne dans plusieurs langues à l'échelle de plusieurs pays.» La culture du pays est décisive: «La Suisse, par exemple, est coutumière des dons et connaît une vie associative active.» Les gens sont donc habitués à s'engager pour une cause au lieu de se contenter de l'approuver d'un «Like».

Réussite du «modèle bâlois»

L'habitude du don est particulièrement bien ancrée dans une région de Suisse, notamment à Bâle. Dans cette ville à forte tradition de mécénat, les projets de financement participatif enregistrent un taux de réussite supérieur à la moyenne. C'est aussi peut-être parce que Bâle a conçu la première plateforme cantonale de financement participatif en Suisse et que le directeur des services culturels du canton, Philippe Bischof, a fourni de gros efforts en ce sens. D'après lui, le succès de la plateforme a largement dépassé les attentes. «Cela me fait bien sûr vraiment plaisir car c'est un moyen de soutenir et de réaliser un grand nombre de projets culturels intéressants.» Plus de 70 % des projets présentés obtiennent le soutien escompté. La scène filmographique et musicale indépendante jouit d'une bienveillance et d'un soutien particulièrement importants. Toujours selon lui, la crainte

nourrie dès les premières heures est fort heureusement démentie: «Les projets qui réussissent ne sont en aucun cas uniquement ceux qui sont populaires ou dans la mouvance actuelle. Beaucoup de projets expérimentaux et de productions de niche de qualité sont également financés.»

Lorsque les autorités font le forcing sur le financement participatif, force est de se demander si les pouvoirs publics comptent sur cet outil pour compenser la diminution des moyens dans la promotion culturelle publique. Philippe Bischof se montre fermement opposé: «Les pouvoirs publics ne peuvent pas se permettre de faire ce calcul.» Il ajoute qu'il faudrait empêcher de toute urgence que la sphère politique pense que le financement participatif puisse remplacer les subventions et la promotion des infrastructures. Il explique qu'en général, les campagnes de financement participatif ne durent que quelques semaines et concernent des projets individuels alors qu'une politique culturelle efficace et pertinente doit garantir un soutien à long terme. Le financement participatif doit donc d'après lui être toujours considéré «uniquement comme un complément de la promotion culturelle publique, par exemple dans les domaines ne correspondant pas forcément aux critères traditionnels de promotion au niveau cantonal.»

Il évoque une situation globalement idéale où les porteurs de projet pourraient solliciter une aide publique et utiliser simultanément le site de financement participatif cantonal. «Il est important que la relation soit sans condition.» Il précise que la promotion culturelle publique doit remplir sa mission sans envisager que les créateurs artistiques doivent charmer la communauté pour lui soutirer des sous.

MARC LETTAU EST RÉDACTEUR À LA «REVUE SUISSE»

La Suisse est un vrai pays de marins

Grâce à ses victoires dans la course au large et à l'America's Cup, les Suisses ont gravé leur nom au pinacle de la voile internationale. L'amour de la mer est un sentiment bien vivant dans ce pays. L'alliance des lacs avec la technologie et l'argent fait merveille.



STÉPHANE HERZOG

Pierre Fehlmann, Stève Ravussin, Bernard Stamm, Dominique Wavre, Ernesto Bertarelli. Ces noms vous disent quelque chose? Forcément. Ce sont tous des marins suisses qui ont obtenu des résultats au plus haut niveau: dans la course au large pour les quatre premiers et dans la régates tactique pour le dernier, Alinghi ayant été vainqueur à deux reprises de la plus ancienne coupe sportive: la prestigieuse America's Cup. Plus loin dans le temps, on trouve la comtesse et skipper américano-suisse Hélène Pourtalès, double médaillée d'or aux Jeux olympiques de Paris de 1900. Ou encore Louis Noverraz, navigateur romand émérite (voir ci-contre) qui a fait flotter le drapeau suisse à l'international plusieurs décennies durant. «Nous sommes un pays de montagnes, avec des voiliers connus», résume This Oberhäsli, curateur en 2014 d'une exposition sur la voile suisse au Musée des transports de Lucerne, ouverte jusqu'en novembre. Le public a notamment accès au SUI-100, le navire

vainqueur de l'America's Cup 2007. Mais le musée possède également la maquette de Mérit, le bateau du père de la voile suisse au large: Pierre Fehlmann, cité plus haut.

Avec ses dix participations à des tours du monde, dont huit terminées, Dominique Wavre, reconnaît des résultats sportifs «étonnants pour un si petit pays, en particulier dans la course au large où depuis 20 ou 30 ans, beaucoup de Romands se sont distingués, sous l'influence des exploits du marin français Eric Tabarly». Cette vague, à laquelle a participé Dominique Wavre (qui est à l'origine de la création du Centre d'entraînement à la régates de Genève) a à son tour «fait rêver des jeunes et eu un effet boule de neige». Ce qui laisse penser que la voile suisse est loin d'avoir dit son dernier mot.

Se battre avec les éléments

Il faut dire que les régates au long cours, comme le Vendée Globe ou la Solitaire du Figaro, possèdent un

Départ d'une régates sur le Léman – bâtiments de l'ONU en arrière-plan

grand pouvoir d'évocation pour le public. «C'est un sport d'endurance naturel, rappelle le marin genevois, où l'on se bat avec les éléments et la météo, alors que c'est l'hiver en Suisse et que nous nous trouvons en train de naviguer en Afrique du Sud ou en Australie! C'est aussi une occasion de parler d'environnement. Cela fonctionne, car les Suisses aiment les activités de plein air, comme la randonnée ou le ski, mais aussi la compétition.»

En effet, les Suisses ne se bornent pas à suivre le Vendée Globe sur internet. «Ils adorent la croisière en Méditerranée et il n'existe pas une baie sans bateaux du Cruising Club Suisse», relate le marin genevois, qui a toujours pu compter sur l'aide de compatriotes et des consulats en cas de pépin ou d'avarie. L'exemple le plus frappant est, selon lui, celui du Bol d'Or (sur le Léman), qui voit entre 500 et 700 bateaux participer chaque année. «Si vous comptez des équipages de cinq personnes, plus les familles qui suivent la course de loin, vous arrivez à 50 % de la popu-

lation romande qui s'intéresse à cette régates», calcule le marin.

Le Léman est le centre

Responsable d'une agence de communication spécialisée dans la voile, et auteur de plusieurs ouvrages sur la navigation vélique*, Bernard Schopfer résume la réussite de la voile suisse et son attrait à l'aide de trois termes: le lac, la technologie et l'argent. «Les Suisses ont contribué à l'essor de ce sport à l'international, avec de l'argent suisse et des bateaux construits en Suisse avec de la technologie suisse», souligne-t-il. Au centre de cette équation, trône le Léman. «On navigue à la voile sur ce lac depuis le 14^e siècle, voire avant, et les premières régates remontent au 19^e siècle, avec des navires de transport qui se mettaient en compétition», rappelle cet érudit nautique.

«Le Léman, c'est le pôle national de la compétition en Suisse. C'est un très beau site et aussi une sorte de petite mer, poursuit-il. Il a vu s'installer sur ses berges des chantiers technologiques, produisant d'abord des barques en bois au siècle passé – avec des constructeurs comme Luthi, ou Amiguet – et aujourd'hui avec du carbone, avec par exemple Decision SA, qui a réalisé des bateaux pour l'America's Cup et la Volvo Ocean Race. Ces voiliers ont été admirés dans le monde entier.»

Bernard Schopfer note qu'il existe une sorte de continuation entre la mer et la montagne chez les Suisses, dont il souligne lui aussi l'attrait pour la nature. «Les Helvètes sont par exemple nombreux à venir assister à Brest au défilé de vieux gréements. Ils possèdent une culture maritime, comme les Bretons!», rigole-t-il. Et de souligner que si posséder un bateau, demande bien de l'argent – ce en quoi la voile serait plutôt un sport de riches –, il est toujours aisé de naviguer. «Beaucoup de propriétaires de

très beaux bateaux cherchent sans arrêt des équipiers y compris pour aller en mer. D'ailleurs, la mixité sociale sur les navires est ancienne. Depuis 1900, les propriétaires avaient à bord des matelots des Eaux-Vives et des Pâquis, qui passaient à peine les portes du club de la Nautique, mais une fois sur le bateau, c'était l'égalité», raconte l'auteur de «Légendes du Léman», paru en 2012.

80 jours sans vraiment dormir

L'avenir de la voile suisse, dont les plus grands résultats au niveau olympique ou au large datent quelque peu, est cependant en route. Bernard Schopfer pointe les exploits de deux navigatrices, Justine et Elodie-Jane Mettraux, qui prendront part à la prochaine Volvo Ocean Race en novembre 2014 au sein de l'équipe SCA. «Elles sont issues de la génération Alinghi, qui a montré l'exemple en la matière», estime l'ancien journaliste, qui a été responsable de la communication de ce syndicat en rouge et blanc.

Mais comment passe-t-on du lac à la mer, de la sécurité des rives à l'immensité effrayante des océans? «Le choc existe, mais il est relatif, commente Dominique Wavre. Il faut passer d'une surface où l'on est plus sûr, du fait de la proximité des ports, à un univers où l'endurance est primordiale, puisque sur un solitaire du Figaro, par exemple, on passe quasiment 80 jours sans vraiment dormir. Mais si l'esprit de compétition existe, il est naturel d'aller se confronter à l'international et cela se joue évidemment sur la mer.»

* «La légende du Léman Bol d'Or Mirabaud», Bernard Schopfer, Slatkine, 2012.



Le skipper suisse Dominique Wavre en action lors du Vendée Globe

Quelques grands moments de la voile suisse

- 2013: Justine Mettraux se classe deuxième à la Mini Transat et signe la meilleure performance féminine de l'histoire de l'épreuve;
- 2013: Dominique Wavre termine son troisième Vendée Globe, avec une septième place. Il aura pris le départ de dix Tours du monde à la voile en course, ce qui constitue un record.
- 2003: le syndicat suisse Alinghi remporte l'America's Cup à Auckland;
- 2002–2003: Bernard Stamm est le vainqueur de l'Around Alone. Lors de la première étape, il bat le record de la traversée de l'Atlantique en solitaire;
- 1998: Stève Ravussin gagne la Route du Rhum dans la catégorie des petits trimarans;
- 1994: Laurent Bourgnon remporte la Route du Rhum en solitaire;
- 1988: Laurent Bourgnon est le vainqueur de la Solitaire du Figaro lors de sa première tentative dans cette compétition;
- 1985–1986: Pierre Fehlmann est vainqueur de la Whitbread Round the World Race (devenue Volvo Ocean Race) avec UBS-Switzerland;
- 1968: Louis Noverraz remporte une médaille d'argent avec ses coéquipiers Bernhard Dunand et Marcel Stern au Jeux olympiques d'été de 1968 de Mexico (dans la catégorie des 5,5 mètres JJ);
- 1900: Hélène, Hermann et Bernard de Pourtalès sont médaillés d'or aux Jeux olympiques de Paris sur le voilier Lerina (classe des 1–2 tonneaux).

Le Congrès des Suisses de l'étranger

Grâce à son programme varié, le Congrès des Suisses de l'étranger a attiré cette année environ 320 Suisses de l'étranger ainsi que quelques visiteurs venus de Suisse.

Les Suisses de l'étranger participant au congrès 2014 se sont réunis à Baden, dans le canton d'Argovie. L'intervention du conseiller fédéral et chef du Département de l'intérieur Alain Berset sur le thème «Technologies de l'information et médias sociaux: une chance pour la «Cinquième Suisse» a été complétée par celle d'Otfried Jarren, professeur de journalisme à l'Université de Zurich. Ce dernier a axé son discours sur la société des médias, encore appelée société de l'information, société du savoir, société en réseau ou société multi-optionnelle, dans laquelle les systèmes des nations démocratiques atteignent leurs limites du fait de la numérisation. Il a également expliqué que les réseaux sociaux sont dominés par des contenus positifs, émotionnels et personnalisés alors que ceux de la politique sont définis par relativement peu d'acteurs. Il a précisé qu'il ne voulait ni ne pouvait prévoir si cette évolution serait source de plus de démocratie, voire de plus de révolutions.

Pour commencer son intervention, le conseiller fédéral Alain Berset a déclaré que le «monde serait plus pauvre sans les Suisses de l'étranger». Il a cité bon nombre d'institutions dans le monde entier qui n'existeraient pas sans les Suisses de l'étranger, comme l'Hôtel Ritz, Chevrolet, le Golden Gate-Bridge ou les musées de cire Madame Tussaud. Il a aussi souligné l'importance du rôle d'«ambassadeurs» des 730 000 Suisses de l'étran-



Le conseiller fédéral Alain Berset au Congrès des Suisses de l'étranger à Baden

ger. Il s'est sur ce point référé explicitement aux nombreuses écoles suisses à l'étranger qui assurent une formation mais créent également un «lien culturel, social et émotionnel avec notre pays». Selon lui, «la «Cinquième Suisse» comprend l'étranger. Mais elle comprend aussi la Suisse – parfois peut-être mieux que nous qui y vivons. Car l'éloignement aiguise le regard sur l'essentiel. Dans un monde globalisé, nous devons être capables de nous regarder avec les yeux d'autrui. En effet, les malentendus, les erreurs de jugement et les difficultés de communication prolifèrent.»

Le conseiller fédéral s'est ensuite réuni avec un groupe de jeunes Suisses de l'étranger pour un entretien auquel les journalistes n'étaient pas conviés.

Conseil OSE

Je suis Suisse et j'habite à l'étranger. J'entretiens des liens étroits avec la Suisse et je souhaite exécuter ma succession dans ce pays. Est-ce possible ou doit-elle être réalisée dans mon pays de résidence? Où puis-je déposer mon testament?

En principe, c'est l'État de résidence qui est compétent en matière de procédure de succession. C'est pourquoi le droit successoral est normalement régi par les lois de ce pays en cas de décès.

Théoriquement, il est aussi possible de décider dans un testament que la succession soit régie selon le droit suisse et que les autorités

Séance du Conseil des Suisses de l'étranger

La deuxième séance ordinaire annuelle du Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) s'est tenue à Aarau le 15 août, la veille du Congrès des Suisses de l'étranger. Le Conseil a adopté deux résolutions par une large majorité. La première porte sur l'obligation d'immatriculation des Suisses de l'étranger dans le cadre de la nouvelle loi sur les Suisses de l'étranger. Avec cette loi en cours de consultation au parlement, la Confédération veut supprimer l'obligation de s'enregistrer auprès d'une ambassade ou d'un consulat, à laquelle les Suisses de l'étranger sont actuellement soumis. Le CSE s'est prononcé clairement en faveur du maintien de cette obligation. La deuxième résolution a pour but d'inciter le gouvernement à obliger PostFinance (l'institut financier de la Poste Suisse qui fait office de banque) à offrir à tous les Suisses de l'étranger la possibilité de tenir un compte dans cet établissement. Le débat du Conseil a révélé une fois de plus que les banques suisses résilient les comptes de beaucoup de Suisses de l'étranger.

Adrian Beer de Madrid, citoyen suisse et espagnol, a été élu par le Conseil en tant que nouveau membre du comité de l'Organisation des Suisses de l'étranger.

suisses soient jugées compétentes. Toutefois, dans ce cas, il importe de s'assurer préalablement auprès des autorités compétentes du pays de résidence qu'elles reconnaissent un règlement de ce type. Les biens immobiliers ne peuvent pas bénéficier de cette option, leur succession est le plus souvent obligatoirement régie par le droit de l'État où ils se trouvent.

Au 17 août 2015, le nouveau règlement européen sur les successions entrera en vigueur dans tous les États de l'UE, hormis au Danemark, en Irlande et en Grande-Bretagne. Ce règlement s'applique aussi aux Suisses de l'étranger vivant dans les pays de l'UE ayant intégré le droit des successions européen. Selon ce règlement, le droit



des successions du pays où la personne décédée a eu son dernier domicile s'applique en cas de décès. Cette règle vaut désormais aussi pour les biens immobiliers. Mais le règlement prévoit également la possibilité de choisir par testament le droit successoral du pays dont on a la nationalité.

En principe, il convient de noter que le règlement de la succession (la répartition de l'héritage) et l'impôt sur les successions (le taux d'imposition appliqué) ne sont pas liés. Les explications susmentionnées concernent uniquement le règlement de la succession et non pas l'impôt sur les successions.

En ce qui concerne le dépôt du testament, nous recommandons en règle générale de contacter la représentation suisse à l'étranger (consulat ou ambassade) dont dépend le domicile. Dans certains cas, il est possible d'y déposer un testament. Si nécessaire, les représentations suisses communiquent aussi des adresses de notaires sur place. Si vous ne pouvez pas joindre l'ambassade par téléphone, vous pouvez vous renseigner auprès de la Helpline DFAE:

Direction consulaire, Helpline: tél.: +41 800 24-7-365, helpline@eda.admin.ch

SERVICE JURIDIQUE OSE

Le service juridique de l'OSE fournit des renseignements généraux sur le droit suisse dans les domaines qui touchent spécifiquement les Suisses de l'étranger. Il ne donne pas de renseignement sur le droit étranger et n'intervient pas dans des contentieux opposant des parties privées.

Les offres pour les jeunes de cet hiver

Camp de ski du Nouvel-An à Sedrun (GR) du 27 décembre 2014 au 5 janvier 2015

Cette populaire station de sport d'hiver dans les montagnes grisonnes a conquis les jeunes Suisses de l'étranger. Ce camp est devenu culte pour ceux qui veulent fêter le Nouvel-An à la neige!

Cours de langue à Berne et à Fribourg du 5 au 16 janvier 2015

Quatre cours de langue le matin, des activités communes l'après-midi et une famille d'accueil chaleureuse. Nous vous incitons à apprendre une langue nationale suisse – l'allemand ou le français.

Camp de Pâques à Davos du 5 au 12 avril 2015

À Pâques, nous passons une semaine à Davos où nous profitons des derniers jours de neige, à skis ou à snowboard. Des pistes exceptionnelles nous attendent pour le ski de printemps, serez-vous des nôtres?

IMPRESSUM:
La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 41^e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de 400 000 exemplaires, dont 140 000 électroniques. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par

an. La responsabilité pour le contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas obligatoirement l'opinion ni de la rédaction ni de l'éditrice.

DIRECTION ÉDITORIALE: Barbara Engel (BE), rédactrice en chef; Stéphane

Herzog (SH); Marc Lettau (MUL); Jürg Müller (JM); Peter Zimmerli (PZ), responsable des «info.admin.ch», Relations avec les Suisses de l'étranger, DFAE, 3003 Berne, Suisse.
TRADUCTION: CLS Communication AG
DESIGN: Herzog Design, Zurich
IMPRESSION: Vogt-Schild Druck AG, 4552 Derendingen.

ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, tél. +41313566110, fax +41313566101, PC 30-6768-9.
E-mail: revuel@aso.ch

CLÔTURE DE RÉDACTION DE CETTE ÉDITION: 26.08.2014

Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.-/étranger, CHF 50.-). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. www.revue.ch

CHANGEMENT D'ADRESSE: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne.



Camp d'hiver pour les enfants de 8 à 14 ans

Notre camp de ski du Nouvel-An à Lantsch n'est pas encore totalement complet

Date: du samedi 27 décembre 2014 au lundi 5 janvier 2015

Nombre de places: 45

Coût du camp: CHF 900.-

Location de ski ou de snowboard: env. CHF 150.-

Inscription

Vous trouverez les informations détaillées sur les camps d'hiver et le formulaire d'inscription sur www.sjas.ch. Dans certains cas justifiés, des réductions sont accordées. Le formulaire correspondant peut être demandé sur le formulaire d'inscription. Sur demande, nous vous faisons volontiers parvenir notre brochure d'informations par courrier postal. Le camp d'hiver à Lantsch dans les Grisons est la seule offre de la FESE pour l'hiver 2014/15.

Camp d'été pour les enfants de 8 à 14 ans

Les inscriptions aux camps d'été seront ouvertes dès janvier 2015

Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE)

Alpenstrasse 26, 3006 Berne, SUISSE, tél. +41 31 356 61 16, fax +41 31 356 61 01

e-mail: sjas@aso.ch, www.sjas.ch

Offres de formation

Nous vous permettons de découvrir l'univers de la formation en Suisse. Vous êtes accueillis dans des familles d'accueil et pouvez visiter la Suisse par vos propres moyens avec l'abonnement général.

Vous trouverez plus d'informations concernant ces offres sur www.aso.ch ou sur www.swisscommunity.org.

Session fédérale des jeunes (du 10 au 16 novembre 2014)

En Suisse, la session du Parlement des jeunes est organisée exclusivement par des jeunes. Chaque année, une session a lieu au Palais fédéral, lors de laquelle les jeunes expriment leurs opinions sur des sujets d'actualité et leurs exigences vis-à-vis des décideurs en Suisse. La session des jeunes inclut toujours la participation de jeunes Suisses de l'étranger. C'est une possibilité unique de découvrir les coulisses de la politique suisse. Cette année, l'ordre du jour est consacré à la Suisse et l'Europe, au gaspillage alimentaire, à l'égalité des sexes et au racisme. Les débats s'annoncent passionnants. Si ces échanges vous intéressent, renseignez-vous au plus vite auprès de nous! www.aso.ch > rubrique Offres ou www.swisscommunity.org > rubrique Jeunesse



Sécurité accrue grâce à la vérifiabilité du vote électronique

En matière de vote électronique, le Conseil fédéral adopte l'approche selon laquelle la sécurité prime sur la vitesse.

En conséquence, le Conseil fédéral a adapté les bases légales du vote électronique et formulé des exigences de sécurité plus précises vis-à-vis des systèmes, en adéquation avec les évolutions techniques. Pour cela, il s'est référé au troisième rapport sur le vote électronique dans lequel il a défini en 2013 la stratégie d'extension par étapes et formulé les conditions nécessaires.

Ce n'est qu'une fois que les nouvelles exigences de sécurité seront mises en œuvre que les cantons pourront, sur demande, augmenter progressivement la limite du nombre d'électeurs autorisés à voter électroniquement (il s'agit actuellement de tous les Suisses de l'étranger ainsi que de 30 % de l'électorat cantonal). La *vérifiabilité* est au cœur des nouvelles exigences de sécurité. Le but est de pouvoir s'assurer qu'un suffrage a été transmis, enregistré et comptabilisé correctement. Il est ainsi possible – dans le respect du secret de vote et avec une probabilité suffisamment élevée – de constater des manipulations systématiques en temps utile, soit avant la publication d'un résultat de votation ou d'élection.

La vérifiabilité est introduite en deux étapes. La *vérifiabilité individuelle* permet aux électeurs de vérifier par eux-mêmes à l'aide de *codes de vérification ou de contrôle* si leur suffrage a été transmis conformément à leur intention. Les électeurs reçoivent la liste de codes correspondante avec leur carte de légitimation. Pour les élections, il y a un code par dénomination de liste et par candidat et pour les votations, un code par réponse possible. Une fois le suffrage émis, mais avant le dépôt définitif du bulletin de vote dans l'urne électronique, l'électeur reçoit un code pour chaque candidat sélectionné ou chaque réponse donnée (oui, non, blanc), qu'il peut comparer avec les codes de sa propre liste de vérification. Si les codes correspondent, cela prouve à l'électeur que son suffrage a été transmis conformément à son intention, c'est-à-dire sans manipulation. Il

peut alors déposer définitivement le bulletin dans l'urne électronique. La vérifiabilité individuelle sera appliquée pour la première fois par tous les cantons proposant le vote électronique lors de la votation populaire fédérale du 8 mars 2015. L'introduction de la vérifiabilité individuelle permettra aux cantons de demander au Conseil fédéral de relever la limite de 30 à 50 % de l'électorat cantonal.

La *vérifiabilité universelle* permet de contrôler si le suffrage a été correctement enregistré dans l'urne électronique et comptabilisé. Ce contrôle n'est pas réalisé par les électeurs eux-mêmes mais par des vérificateurs (tiers fiables tels qu'une commission électorale, des observateurs des élections, des bénévoles ou des personnes intéressées) à l'aide de preuves mathématiques.

Si un système peut être vérifié tant individuellement qu'universellement, on parle de *vérifiabilité complète*. La mise en œuvre est prévue d'ici à 2016 pour les trois systèmes suisses de vote électronique. Ainsi les cantons demanderont-ils au Conseil fédéral de supprimer la limite cantonale et de proposer à tous leurs électeurs la possibilité de voter par voie électronique.

Outre la vérifiabilité, les cantons feront également réaliser un audit des systèmes par un organe agréé par le Service d'accréditation suisse (SAS).

Zurich et Glaris (ré)introduisent le vote électronique

Zurich avait été l'un des trois cantons pilotes du projet *Vote électronique*, mais avait suspendu les essais en 2011. Au 1^{er} janvier 2014, le canton de Zurich a rejoint le *Consortium Vote électronique*, suivi par le canton de Glaris le 1^{er} juillet 2014. Les deux cantons ont l'intention de proposer à leurs électeurs suisses de l'étranger de voter par voie électronique pour la première fois lors du scrutin de mars 2015.

Publicité

Investir judicieusement – avec Soliswiss

Gestion de fortune, protection contre les risques politiques, assurances-vie et assurances-maladie

Souhaitez-vous un entretien de conseil personnel ? www.soliswiss.ch, T +41 31 380 70 30

SOLISWISS

Vote électronique pour l'élection du Conseil national de 2015

Lors de l'élection du Conseil national de 2011, le vote électronique avait déjà été utilisé dans quatre cantons: Bâle-Ville, Saint-Gall, les Grisons et Argovie. Quelque 22 000 électeurs suisses de l'étranger avaient eu la possibilité d'élire leurs représentants au Conseil national par voie électronique. Pour la prochaine élection du Conseil national, le vote électronique sera proposé à encore plus d'électeurs suisses de l'étranger: tous les cantons participant au projet *Vote électronique* ont déclaré à la Chancellerie fédérale qu'ils proposeront le vote électronique pour l'élection du Conseil national le 18 octobre 2015.

Une grande majorité d'électeurs suisses de l'étranger peut participer aux élections et votations par voie électronique

Avec l'introduction du vote électronique à Zurich et à Glaris, 14 cantons – Berne, Lucerne, Zurich, Glaris, Fribourg, Soleure, Bâle-Ville, Schaffhouse, Saint-Gall, les Grisons, Argovie, Thurgovie, Neuchâtel et Genève – offriront dès mars 2015 la possibilité de voter par voie électronique à leurs concitoyens à l'étranger. Pour la première fois, une grande majorité des quelque 135 000 Suisses de l'étranger inscrits sur un registre électoral suisse pourra voter en ligne. À Neuchâtel et Genève, cette possibilité sera également offerte à une partie des électeurs habitant dans le canton.

Élection du Conseil des États pour les Suisses de l'étranger

Les électeurs suisses de l'étranger du canton de Bâle-Ville pourront participer pour la première fois le 18 octobre 2015 à l'élection du Conseil des États. Le Grand Conseil a approuvé en novembre 2013 une modification de la loi et de la Constitution en ce sens. Les Suisses de l'étranger ont à présent le droit d'élire le Conseil des États dans douze cantons: Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Berne, Fribourg, Genève, les Grisons, le Jura, Neuchâtel, Schwytz, Soleure, le Tessin (uniquement pour les électeurs dont le Tessin est le canton d'origine) et Zurich.

CHANCELLERIE FÉDÉRALE, NADJA OBRESCHKOW
RESPONSABLE DU PROJET PARTIEL «VOTE ÉLECTRONIQUE»

Canton de Zurich: centralisation du registre électoral des Suisses de l'étranger

À partir de l'automne 2014, la ville de Zurich tiendra sur ordre du canton le registre électoral central des Suisses de l'étranger. Ainsi, dès le scrutin du 30 novembre 2014, tous les Suisses domiciliés à l'étranger

inscrits sur le registre électoral dans le canton de Zurich recevront le matériel de vote de la part de la ville de Zurich. C'est aussi elle qui comptabilisera les votes. Les résultats des élections et votations des Suisses vivant à l'étranger ne seront donc plus ajoutés à ceux de la commune de Zurich mais présentés séparément. Les résultats de la circonscription «Suisses de l'étranger» seront disponibles dès 12 heures (heure suisse) sur www.wahlen.zh.ch les dimanches de votation.



Kanton Zürich

Interlocuteur inchangé pour les Suisses de l'étranger

L'interlocuteur pour les inscriptions et désinscriptions ainsi que pour les changements d'adresse dans le registre électoral est toujours la représentation suisse auprès de laquelle les Suisses de l'étranger sont immatriculés. Les informations générales sur la possibilité de participer dans le canton de Zurich aux votations et élections au niveau fédéral et à l'élection du Conseil des États sont publiées sur www.stadt-zuerich.ch/ausland-ch.

Base pour les essais de vote électronique

Le nouveau registre électoral central permet une exécution efficace du vote électronique. Le canton de Zurich prévoit de proposer aux Suisses de l'étranger inscrits sur le registre électoral le vote électronique comme alternative au vote aux urnes papier dès le scrutin du 8 mars 2015. Actuellement, le développement de l'ancien système de vote électronique est poursuivi en collaboration avec un consortium de huit autres cantons afin de remplir les dernières exigences de sécurité de la Confédération et d'améliorer le confort de l'utilisateur.

OFFICE DES STATISTIQUES DU CANTON DE ZURICH
EDITH WIEDERKEHR, RESPONSABLE DES ÉLECTIONS ET VOTATIONS

Canton de Glaris: vote électronique pour les Suisses de l'étranger

Le Conseil d'État du canton de Glaris a donné le feu vert à l'été 2014 pour autoriser les électeurs suisses de l'étranger à voter en ligne. Glaris devient ainsi le quatorzième canton à introduire le vote électronique. Les préparatifs à la Chancellerie d'État battent leur plein. Le but est de permettre aux quelque 600 électeurs de Glaris domiciliés à l'étranger de pouvoir voter pour la première fois par internet le 8 mars 2015. Ils recevront pour cela une nouvelle carte de légitimation avec des informations supplémentaires. Il est toujours possible de voter personnellement au bureau de vote ou par correspondance.

Le système utilisé est celui développé initialement par le canton de Zurich et utilisé entre-temps par neuf cantons (*Consortium vote électronique* composé des cantons ZH, AG, SG, GR, SO, TG, SH, GL et FR) et dont le développement est poursuivi en permanence. Le registre électoral des Suisses de l'étranger est toujours tenu par les communes de Glaris si bien que rien ne change pour eux en ce qui concerne leur inscription.

Le canton de Glaris envisage de proposer également le vote électronique aux Suisses de l'étranger pour l'élection du Conseil national en 2015. Après cinq suffrages, le Conseil d'État décidera des étapes suivantes. Le but à long terme est d'offrir ce nouveau moyen de vote à tous les électeurs du canton de Glaris.

CHANCELLERIE D'ÉTAT DU CANTON DE GLARIS,
ANINA WEBER ET MICHAEL SCHÜEPP



HELPLINE DFAE

Tél. en Suisse: 0800 24-7-365
 Tél. à l'étranger: +41 800 24-7-365
 E-Mail: helpline@eda.admin.ch
 Skype: helpline-eda

Conseils aux voyageurs *itineris*

www.dfae.admin.ch/voyages
 Helpline DFAE +41 (0)800 24-7-365
www.twitter.com/travel_edadfae

Inscription en ligne pour les Suisses
 voyageant à l'étranger
www.dfae.admin.ch/itineris



Départ réfléchi.
 Voyage réussi.

L'appli est disponible gratuitement
 pour iOS et Android



d'information «Les Accords bilatéraux Suisse-UE» est disponible. Il présente la politique européenne de la Suisse ainsi que les principaux accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE. Régulièrement actualisées, les fiches d'informations sont disponibles sur www.eda.admin.ch/europa.

La brochure et le recueil peuvent être commandés gratuitement en allemand, français, et italien (art. n° 201.600.D, 201.600.F, 201.600.I et art. n° 201.337.d, 201.337.f, 201.337.i) auprès de l'OFCL, Vente des publications fédérales, 3003 Berne, www.bundespublikationen.admin.ch.

Ils sont aussi disponibles au format électronique ou peuvent être commandés sur le site Web de la Direction des affaires européennes (DAE) <http://www.eda.admin.ch/publications>.



Remarques

Pour ne manquer aucun message («Revue Suisse», newsletter de votre représentation, etc.), communiquez à votre représentation suisse vos adresse(s) e-mail et numéro(s) de téléphone mobile ainsi que tout changement et inscrivez-vous sur www.swissabroad.ch.

Vous pouvez à tout moment lire et imprimer le numéro actuel de la «Revue Suisse» ainsi que les numéros précédents sur www.revue.ch. La «Revue Suisse» est envoyée gratuitement en version imprimée ou par voie électronique (e-mail et application pour iPad/Android) à tous les foyers de Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une ambassade ou d'un consulat général.

Publications

La brochure «Suisse – UE: Libre circulation des personnes - salaires, immigration, AVS/AI... Questions et réponses» a été mise à jour. Elle donne des informations sur l'accord de libre circulation et répond aux questions sur les salaires, l'emploi, l'économie, l'immigration et les assurances sociales dans le cadre de la libre circulation des personnes.

Le recueil actualisé des fiches

Votations fédérales

Le 30 novembre 2014, les trois projets suivants seront soumis à votation:

- Initiative populaire du 19 octobre 2012 «Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux)»;
- Initiative populaire du 2 novembre 2012 «Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources naturelles»;
- Initiative populaire du 20 mars 2013 «Sauvez l'or de la Suisse» (initiative sur l'or).

Toutes les informations sur les projets (explications du Conseil fédéral, comités, messages des partis, vote électronique, etc.) sont disponibles sur www.ch.ch/votations.

Dates de votations en 2015: 8 mars, 14 juin, 18 octobre (élections fédérales) et 29 novembre.

Initiatives populaires

À la clôture de la rédaction de la «Revue Suisse» n° 5/2014, aucune nouvelle initiative populaire fédérale n'avait été lancée.

La liste des initiatives populaires actuelles est disponible sur www.bk.admin.ch: Actualités / Élections et votations / Initiatives en suspens.

Responsable des pages d'informations officielles du DFAE
 Peter Zimmerli, service des Suisses de l'étranger
 Bundesgasse 32, 3003 Berne, Suisse
 Téléphone: +41 800 24-7-365
www.eda.admin.ch / e-mail: helpline@eda.admin.ch

Publicité

www.swissworld.org

Your Gateway to Switzerland



Switzerland.

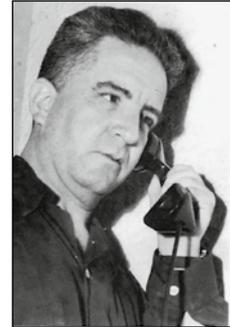
129 rencontres

«Je mourrais si je ne pouvais plus écrire», a jadis dit Julien Green. L'auteur français né de parents américains est l'un des 129 écrivains qui apparaissent dans le livre «Schreib oder stirb» (Écrire ou mourir). Naturellement, on rencontre au fil de la lecture de nombreux noms célèbres: Heinrich von Kleist, Richard Wright, Franz Kafka ou Simone de Beauvoir, mais également beaucoup d'auteurs qui nous sont moins familiers voire inconnus: Ciro Alegria, par exemple, ou Henry Parland et Munsch Premtschand. Au travers de brefs portraits qui n'excèdent jamais deux pages, Charles Linsmayer, l'auteur

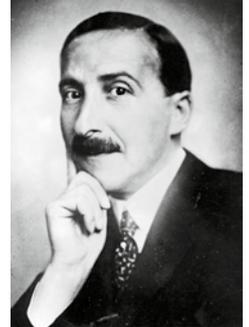


de notre série littéraire sur la «Cinquième Suisse», nous présente la vie et l'œuvre de ces écrivains. Malgré la concision des textes, il parvient à chaque fois à ressusciter un univers. Les 129 biographies sont 129 rencontres d'un type très particulier.

■ CHARELS LINSMAYER:
«Schreib oder stirb!»
129 Schicksale von Ciro Alegria bis Stefan Zweig;
éditions elfundzehn,
Eglisau; 280 pages
illustrées. CHF 36.- /
€ 32.50



Ciro Alegria



Stefan Zweig

Éclaircissements sur les relations entre la Suisse et l'étranger

La relation de la Suisse avec les pays étrangers et son rôle sur la scène internationale est un thème récurrent. On souhaiterait parfois, et notamment depuis la votation du 9 février 2014, ne plus être ennuyé par ce sujet. Un petit livre sur ce thème mérite pourtant d'être recommandé. Joëlle Kuntz, une des journalistes les plus réputées de Suisse romande, a écrit il y a à pré-

sent plus d'un an un livre intitulé «La Suisse ou le génie de la dépendance». L'ancien ambassadeur Benedikt von Tscharnier, qui a été entre autres chef de la mission suisse à Bruxelles, l'a traduit en allemand et agrémenté d'un avant-propos.



Joëlle Kuntz

En huit chapitres, Joëlle Kuntz met en lumière la relation de la Suisse avec l'étranger, difficile chemin entre dépendance effective d'une part et autonomie et neutralité d'autre part. Joëlle Kuntz maîtrise parfaitement son sujet, elle ne

signe toutefois pas ce livre en tant qu'historienne mais en tant que journaliste. Elle a choisi la forme de l'essai, se permet également des remarques percutantes et, à l'occasion, des propos incisifs. La lecture sera un véritable déclic pour certains.

■ JOËLLE KUNTZ:
«La Suisse ou le génie de la dépendance»; éditions Zoë, Genève 2013.



Statistiques multimédias

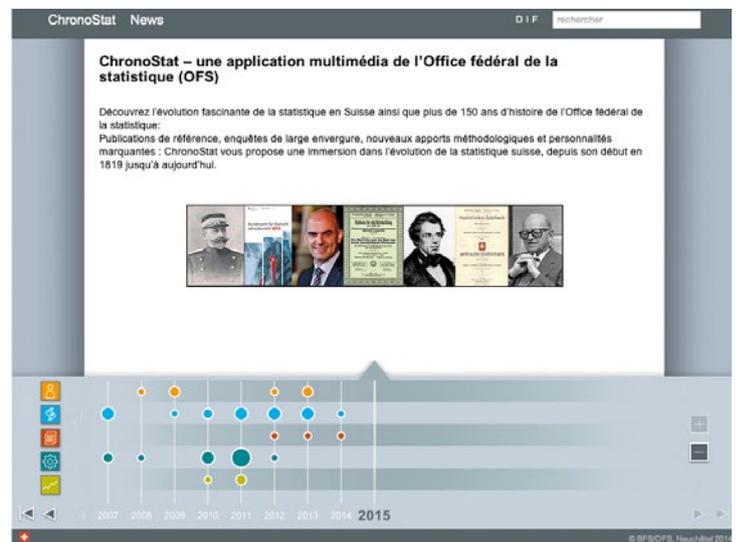
L'Office fédéral de la statistique (OFS), établi à Neuchâtel, a un passé riche et abreuve presque chaque jour les médias, et donc la population suisse, de nouvelles données. Quelle quantité de viande les Suisses et les Suissesses consomment-ils? Quel âge atteindront-ils en moyenne? Quels prénoms donnent-ils à leurs enfants? Quel est le nombre de travailleurs frontaliers? Quel est l'état de santé des nourrissons suisses? Ces questions et bien d'autres sont répertoriées statistiquement. Depuis 1860, l'OFS a pour mission d'observer la Suisse, son économie et sa société et de publier les résultats.



Grâce à l'application ChronoStat, le public peut désormais consulter sur internet une sélection des principaux faits marquants, extraits de la riche histoire de la création et du développement de la statistique publique de la Suisse. L'histoire commence en 1816, quand Jean Picot, professeur à Genève, publie sa «Statistique de la Suisse». Les données de la chronologie sont souvent

complétées par des liens permettant d'accéder à une multitude d'informations.

http://www.portal-stat.admin.ch/timeline/chronostat_fr.php#
www.bfs.admin.ch > ChronoStat > Timeline ChronoStat



Pauvreté en Suisse

Selon la définition officielle, on comptait 590 000 pauvres en Suisse en 2012, soit 7,7% de la population d'après l'Office fédéral de la statistique (OFS). Ce taux a enregistré un recul de 1,6% depuis 2007, mais une augmentation de 0,3% par rapport à l'année précédente. En Suisse, toute personne seule disposant de moins de CHF 2200 par mois est considérée pauvre. Le seuil pour un couple avec deux enfants s'élève à CHF 4050. Sans surprise, les chômeurs sont particulièrement touchés par la pauvreté. Dans cette catégorie de la population, le taux de pauvreté est de 20%. Les autres groupes à risques sont les familles monoparentales (16,5%) et les adultes vivant seuls (17,9%).

Le Conseil fédéral s'oppose au revenu de base inconditionnel

D'après le Conseil fédéral, l'initiative populaire pour un revenu de base inconditionnel met en danger le contrat social et la solidarité en Suisse et serait préjudiciable à l'économie. C'est pourquoi le gouvernement a décidé, fin août, de présenter l'initiative populaire sans contreprojet au Parlement. L'initiative a été déposée en octobre 2013. Elle demande à la Confédération de garantir à toute personne résidant en Suisse un revenu mensuel de base de CHF 2500 pour les adultes et de CHF 625 pour les enfants et adolescents.

Quelle est la répartition des revenus et des fortunes?

La Suisse a toujours été pour la majorité de la population un îlot de prospérité en Europe. C'est ce que mentionne le rapport du Conseil fédéral sur la répartition de la richesse en Suisse publié fin août. D'après ce rapport, les revenus moyens en Suisse sont très élevés et ont continué d'augmenter ces 10 à 15 dernières années. L'écart entre le revenu le plus haut et le plus bas se situe en dessous de la moyenne européenne et les inégalités sont, selon le rapport, restées relativement stables depuis la fin des années 90.

Aires de séjour pour les gens du voyage

Dès l'automne, le canton de Berne mettra quatre nouvelles aires de transit à la disposition des gens du voyage suisses pour leurs caravanes. Ces solutions sont toutefois provisoires, dans l'attente des aires de séjour et de transit définitives prévues d'ici à deux-trois ans. Les nouvelles aires de séjour et de transit provisoires se trouvent à Sumiswald, Interlaken, Rohrbach et Muri près de Berne. Elles remplacent les aires que Bienne et Berne avaient mises à la disposition des Yéniches fin avril, après l'occupation d'une zone du parc des expositions de Berne par les gens du voyage.

Belinda Bencic

Elle est allée jusqu'en quart de finale de l'US Open à Flushing Meadows et a éliminé sur sa route deux des dix premières joueuses mondiales. Belinda Bencic, 17 ans, n'a été éliminée que face à la Chinoise Shuai Peng. Originaire de Flawil dans le canton de Saint-Gall, la Suisseuse devient ainsi la nouvelle star du tennis. Nick Bollettieri, le légendaire entraîneur de tennis américain a d'ailleurs déclaré qu'elle pouvait ouvrir une nouvelle ère dans le tennis féminin.



J'admire comme on peut mentir en mettant la raison de son côté.

JEAN-PAUL SARTRE (1905-1980),
ÉCRIVAIN ET PHILOSOPHE FRANÇAIS

Organiser des grillades dans notre pays pour manifester contre les réfugiés de guerre, c'est honteux!

PROPOS TENUS PAR LA CONSEILLÈRE FÉDÉRALE SIMONETTA SOMMARUGA,
APRÈS QUE 400 HABITANTS D'AARBURG SE SONT RÉUNIS POUR ORGANISER UN
BARBECUE CONTRE LES DEMANDEURS D'ASILE

La situation n'a jamais été aussi dramatique depuis la Seconde Guerre mondiale.

PROPOS TENUS PAR MARIO GATTIKER, DIRECTEUR DE L'OFFICE FÉDÉRAL
DES MIGRATIONS, SUR LES AFFLUX DE RÉFUGIÉS

Le passeport est la partie la plus noble de l'homme. D'ailleurs, un passeport ne se fabrique pas aussi simplement qu'un homme. On peut faire un homme n'importe où, le plus étourdiment du monde et sans motif raisonnable; un passeport, jamais. Aussi reconnaît-on la valeur d'un bon passeport, tandis que la valeur d'un homme, si grande qu'elle soit, n'est pas forcément reconnue.

BERTOLT BRECHT (1898-1956), DRAMATURGE ALLEMAND

Le nationalisme est une maladie infantile. C'est la rougeole de l'humanité.

ALBERT EINSTEIN (1879-1955), PHYSICIEN ET CITOYEN SUISSE

L'homme honorable commence par appliquer ce qu'il veut enseigner; ensuite il enseigne.

CONFUCIUS (551-479 AV. J.-C.),
PHILOSOPHE CHINOIS

Il faut donc tenter toutes les voies possibles; rien ne s'exécute de soi-même, et ce n'est ordinairement qu'à force de tentatives qu'on réussit.

HÉRODOTE (484-425 AV. J.-C.),
HISTORIEN GREC



Suisse.
tout naturellement.

Villes suisses
à savourer.

Lugano, Tessin

Découvrez nos villes boutiques suisses aussi séduisantes qu'insolites. Des vieilles villes charmantes vous invitent à de beaux instants de découverte sous le signe du plaisir et de la culture: [MySwitzerland.com/villes](https://www.myswitzerland.com/villes)